

PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES MAJEURS

Les dispositions de la loi en cours de révision

- Les incendies ont touché 100.000 hectares

P3

EMIGRATION CLANDESTINE

Arrestation d'une bande de passeurs clandestins à Bordj El Bahri

P3

CONSOMMATION

Le prix plafond de l'huile alimentaire revu à la hausse

P2

CÉLÉBRATION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

Un défilé militaire aurait été reporté au 5 juillet

P3



TRAVAUX PUBLICS

Nouveau cahier de charges pour la réalisation des routes

Le ministre des Travaux publics, Kamal Nasri, a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place d'un nouveau cahier des charges pour les projets liés à la réalisation des routes, qui tient en compte les caractéristiques des reliefs difficiles des wilayas du sud et des hauts plateaux.

Lors d'une séance plénière consacrée aux réponses aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Nasri a expliqué "qu'un nouveau cahier des charges type a été mis en place, afin de prendre en charge la réalisation de routes de bonne et haute qualité dans les régions du sud et les hauts plateaux au relief accidenté".

Concernant les chemins que traversent les oueds, notamment dans la wilaya d'Illizi, objet de la question posée au ministre, M. Nasri a affirmé que ces points sont pris en charge afin d'éviter les inondations, ajoutant que des passages d'eau ont également été réalisés au niveau des croisements d'oueds pour permettre aux habitants d'y circuler.

P2

CONFÉRENCE SUR LA LIBYE

Rejet unanime de toute ingérence étrangère

Les participants à la Conférence de soutien à la stabilité de la Libye, tenue jeudi à Tripoli, ont réitéré leur appel en faveur du respect de la souveraineté de la Libye en rejetant toute ingérence étrangères, indique le communiqué final de la conférence.

La Conférence à laquelle ont participé des délégations représentant une trentaine de pays et organisations internationales, a appelé au respect de "la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye", à "rejeter les ingérences étrangères dans les affaires libyennes et à condamner les tentatives de violation de l'embargo sur les armes", précise le communiqué publié à l'issue de la réunion.

Le même document a appelé au "respect total des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Libye notamment celle de 2570 (16 avril)", qui exhorte vivement les Etats membres à "respecter et soutenir la pleine mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu (d'octobre 2020), y compris par le retrait sans délai de toutes les forces étrangères et mercenaires de Libye".

P2

Sport

FOOT - CLASSEMENT FIFA

L'Algérie perd une place au niveau africain

P9



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

84 nouveaux cas, 61 guérisons et 03 décès

P16

BMS

Pluies sous forme d'averses orageuses dans plusieurs wilayas du pays

P16

EL BAYADH

La production de la pomme de terre de saison en baisse

P7

CONSOMMATION

Le prix plafond de l'huile alimentaire revu à la hausse

Le prix plafond du bidon de 5 litres de l'huile alimentaire a été revu à la hausse à 650 dinars, en vertu d'un décret exécutif publié au journal officiel (JO) n 77 qui prévoit également de nouvelles mesures pour mieux rationaliser les importations pour cette catégorie de denrées alimentaires. Ce décret, signé par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le 5 octobre en cours, modifie et complète le décret 11-108 du 6 mars 2011 fixant le prix plafond à consommateur ainsi que les marges plafonnées à la production, à l'importation et à la distribution, aux stades de gros et de détail, de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc.

A cet effet, le prix plafond à consommateur, toutes taxes comprises d'un bidon de 5 litres de huile alimentaire raffinée ordinaire est fixé à 650 dinars, alors que les prix des bouteilles de 2 litres et de 1 litre resteront inchangés à, respectivement, 250 dinars et 125 dinars.

Ces prix concernent l'huile alimentaire raffinée obtenue à partir d'un mélange à base d'huile brute de soja et/ou toutes "autres graines cultivées localement", auxquelles peut être rajoutée une fraction d'autres types d'oléagineux.

Le prix du sucre n'a pas changé

Quant au sucre blanc, les prix plafonnés n'ont subi aucune modification, soit 90 dinars pour le kilogramme en vrac, et 95 dinars pour le kilogramme préemballé. Le décret prévoit, par ailleurs, l'obligation de porter de façon visible et lisible les mentions "Huile alimentaire raffinée ordinaire subventionnée" et "Sucre blanc subventionné" sur l'emballage ses produits destinés aux consommateurs. En outre, les prix de vente plafonnés ou ceux en dessous des plafonnés fixés doivent aussi être mentionnés sur l'emballage sur une bande rouge de 5 centimètres de largeur placée horizontalement en haut.

Les quantités d'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc destinées aux industriels et aux professionnels font l'objet, obligatoirement, d'un emballage spécifique de "10 kilogrammes au minimum" pour ce qui est du sucre blanc et d'un conditionnement de "10 litres minimum" pour ce qui est de l'huile alimentaire raffinée ordinaire. Les propriétaires des cafés, des restaurants, des fast-food sont tenus d'utiliser le sucre blanc conditionné sous forme d'emballage en dosettes, selon le même texte.

Le dispositif actuel prévoit une compensation allouée sur le budget de l'Etat aux opérateurs pour la prise en charge de la hausse des prix du sucre roux et de l'huile brute de soja en vue de garantir le maintien des prix plafonnés à consommateur. Cette compensation sera désormais allouée également au cas où la matière première est obtenue à partir de graines cultivées "localement". Toutefois, les prix d'achat de référence de la matière première du sucre blanc et de l'huile alimentaire raffinée ordinaire sur les marchés extérieurs sont publiés par les services du ministère du Commerce et actualisés périodiquement, souligne le nouveau décret. Ainsi, "tout opérateur qui acquiert les matières premières, à des prix nettement plus élevés, doit en fournir les justificatifs. Dans le cas où les justificatifs fournis ne sont pas fondés, la demande de compensation de l'opération économique ne sera pas prise en considération", selon la même source. En sus, les exportations de la production excédentaire de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc, ne peuvent pas faire l'objet de demande de compensation.

Le décret stipule aussi de limiter la compensation aux quantités d'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc destinées au marché intérieur et aux consommateurs exclusivement. Dans le cas où les matières premières de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc obtenues à partir d'un processus de raffinage, de trituration et/ou de production, permettent de produire des quantités suffisantes d'huile alimentaire raffinée ordinaire et de sucre blanc conditionnées destinées aux consommateurs pour couvrir les besoins du marché national et des opérateurs économiques concernés, les importateurs/transformateurs sont tenus de s'approvisionner auprès des triturateurs et producteurs locaux sur la base d'un cadre contractuel à définir par les opérateurs concernés.

"A défaut et s'ils recourent à l'importation de ces matières premières, ils ne bénéficient pas de la compensation", souligne-t-on. "Les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation/transformation, du raffinage, de la trituration et de la production de l'huile et du sucre sont tenus de déposer les structures de prix de l'huile et du sucre utilisées auprès des services du ministère chargé du commerce", exige encore le nouveau décret.

R.N

TRAVAUX PUBLICS

Nouveau cahier de charges pour la réalisation des routes

Le ministre des Travaux publics, Kamal Nasri, a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place d'un nouveau cahier de charges pour les projets liés à la réalisation des routes, qui tient en compte les caractéristiques des reliefs difficiles des wilayas du sud et des hauts plateaux.

Lors d'une séance plénière consacrée aux réponses aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Nasri a expliqué "qu'un nouveau cahier de charges type a été mis en place, afin de prendre en charge la réalisation de routes de bonne et haute qualité dans les régions du sud et les hauts plateaux au relief accidenté".

Concernant les chemins que traversent les oueds, notamment dans la wilaya d'Illizi, objet de la question posée au ministre, M. Nasri a affirmé que ces points sont pris en charge afin d'éviter les inondations, ajoutant que des passages d'eau ont également été réalisés au niveau des croisements d'oueds pour permettre aux habitants d'y circuler. Concernant les routes qui n'ont pas encore été réalisées dans la même wilaya, le ministre a indiqué qu'elles seront proposées à la réalisation dans le cadre de la loi de finances 2022, à l'instar de la route reliant T'masser et T'amadjer à Illizi. En réponse à une question sur le bitumage de la route reliant Tin Zaouatine et Tamanrasset en passant par Syrte sur une distance de 512 km, dont 40 km sur la route nationale n 1 et 472 km sur la route nationale n 55, le ministre a expliqué que la route reliant Tamanrasset à Syrte sur une distance de 145 km "est bitumée depuis des années", et fait l'objet d'un entretien régulier.

S'agissant de la route nationale n 55 reliant Syrte et Tin Zaouatine sur une distance totale de 367 km, le ministre a précisé que l'opération de sa réalisation a été inscrite dans le cadre des opérations d'appui à la



croissance économique pour l'année 2011 et elle est divisée en deux principales parties, la première partie s'étend sur une distance de 160 km et elle est achevée et déjà livrée à la circulation, tandis que pour la deuxième partie, qui s'étend sur une distance de 207 km, le taux de réalisation a atteint 70 %.

Concernant la question qui lui a été posée

sur les raisons de l'arrêt de la construction de l'autoroute reliant Chlef et Tissemsilt, le ministre a affirmé que son secteur œuvrera à l'accélération de la cadence de ce projet. Il existe actuellement 14 projets pour la réalisation d'autoroutes au niveau national dans le cadre du schéma directeur préparé à cet effet, ajoute le ministre.

R.N

SAFEX

La 29ème édition de la Foire de la production algérienne du 16 au 25 décembre

La Foire de la production algérienne (FPA) se tiendra du 16 au 25 décembre prochain au Palais des expositions (Pins-maritimes) à Alger, a annoncé jeudi la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX) sur son site web. Annulée l'année dernière en raison de la pandémie Covid-19, cette 29e édition est placée sous le slogan "Stratégie, créativité et efficacité: clés du développement économique et d'accès aux marchés extérieurs".

Les organisateurs prévoient la participation de plus de 500 exposants et 50 start-ups à cette manifestation réunissant producteurs et consommateurs mobilisant à cet effet

l'ensemble des pavillons du palais des expositions soit une superficie de plus de 26.000 m².

La FPA ouvrira ses portes de 11h00 à 18h00 tout au long de la période de l'organisation de l'événement qui prévoit plus d'un million de visiteurs, selon la Safex. Plusieurs secteurs d'activité prendront part à la FPA à l'image de l'industrie chimique et pétrochimique, l'agroalimentaire, les travaux publics, les services, le bâtiment et les matériaux de construction, l'électronique et l'électroménager, la sidérurgie, l'industrie manufacturière, mécanique, et bien d'autres. La foire permettra de mettre en valeur les

capacités des entreprises algériennes et renforcer le label "fabriqué en Algérie" ainsi que les opportunités de partenariat dans tous les secteurs et de promouvoir la complémentarité économique entre les différents opérateurs locaux participant à l'exposition. Cette manifestation économique se veut également l'occasion pour les entreprises d'exposer leurs produits et dernières créations, l'élargissement de leurs comptes, réseaux d'affaires, de distribution et la commercialisation de leurs produits auprès des entreprises publiques et privées, d'après la même source.

R.N

AGRICULTURE

Le projet de banques de gènes végétales et animales relancé

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelehamid Hemdani a annoncé, jeudi à Alger, la relance du projet de la banque de gènes végétales et animales, à l'arrêt depuis 2007.

Lors d'une visite à la station de recherche relevant de l'Institut national des recherches agronomiques (INRAA) qui abritera cette banque, M. Hemdani a précisé que tous les obstacles financiers et techniques à l'origine de l'arrêt de ce projet ont été levés, indiquant que le taux d'avancement des travaux a atteint 70%.

Le ministre a souligné l'importance de ce projet devant contribuer, a-t-il dit, au renforcement de la sécurité alimentaire du pays, en assurant les semences au niveau local et en réduisant leur importation. Cette banque, qui sera l'une des cent banques de gènes les plus importantes à travers le monde, jouera un rôle capital dans la concrétisation de la stabilité alimentaire, au regard des changements climatiques et de la crise sanitaire que traverse le monde.

Cette banque sera mise en service en 2022, a fait savoir le ministre, précisant

que son département ministériel œuvre actuellement à récupérer toutes les semences d'origine algérienne se trouvant dans les banques de gènes internationales. Nous n'importerons plus de semences de pomme de terre d'ici 2024 avec l'entrée en service de la banque de gènes, en collaboration avec le centre "Guelial", a déclaré à la presse M. Hemdani qui précise que la facture d'importation des semences de pomme de terre a été réduite, l'année dernière, de 50% à 60% par rapport aux années précédentes.

R.N

CÉLÉBRATION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

Un défilé militaire aurait été reporté au 5 juillet

L'Armée nationale populaire (ANP) a cessé, depuis 1989, d'organiser les parades militaires d'envergure pour célébrer le déclenchement de la Guerre de libération. Elle devait le faire ce 1er novembre, selon Menadéfense, mais elle aurait reporté l'événement au 5 juillet 2022.



Selon Menadéfense, «après deux mois de préparations des équipes des différents corps d'armées, la décision d'organiser une parade militaire a été reportée au 5 juillet 2022, indiquent de nombreuses sources». Spécialisé dans l'information sécuritaire et militaire, le site électronique évoque «plusieurs raisons» à l'annulation de la festivité. «La principale étant l'importance de la date du 5 juillet 2022 qui marquera les 60 ans de l'indépendance de l'Algérie. La seconde étant liée aux travaux d'aménagement des alentours de la Grande Mosquée d'Alger qui jouxte l'endroit où se déroulera la parade avec la construction de deux viaducs qui sont en cours». Menadéfense précise que «jusqu'à la semaine passée, les Algérois et les Oranais pouvaient voir les répétitions navales et aériennes» et précise que «l'entraînement naval avait lieu à Alger et à Oran. A Alger pour la coordination des parcours et pour les petites unités qui y sont, et à Oran pour la coordination entre les gros bâtiments. Le 7 octobre, une simulation grandeur nature avait eu lieu à Alger et on a pu y voir notamment le BDSL et au moins un sous-marin Kilo». L'arrêt de ces manifestations a été décidé sous la présidence de feu Chadli Bendjedid également pour de multiples raisons, notamment financières, puisque l'Algérie subissait une crise économique sans précédent. En 1986, le cours du pétrole s'est

brusquement effondré et, concomitamment, le dollar s'est déprécié faisant que les recettes extérieures du pays, qui était alors lourdement endetté, chutent vertigineusement. Le sursis de l'exhibition militaire du 1er novembre venait, par ailleurs, dans le sillage de changements politiques majeurs aussi bien à l'intérieur du pays qu'au niveau mondial. Les événements d'octobre 1988 avaient tourné la page du régime autoritaire, fondé sur un parti unique, en vigueur depuis l'indépendance et fortement consolidé par feu Houari Boumediène. Chadli a répondu aux émeutes qui ont ébranlé l'Algérie, une année plus tôt, en décrétant le multipartisme. Lui qui détenait le grade élevé de la hiérarchie militaire a supprimé la représentation annuelle pour donner une autre image de l'Etat qui connaissait un début d'ouverture démocratique.

RESTAURATION D'UNE IMAGE PACIFIQUE 1989 était, d'autre part, l'année de la chute du Mur de Berlin et de la dislocation du Pacte de Varsovie ainsi que, un peu plus tard, de l'Union soviétique alliée de l'Algérie durant la Guerre froide et son principal fournisseur d'armes. Durant les années 1990, l'ANP était engagée dans une bataille décisive contre le terrorisme et n'avait, par conséquent, ni le temps ni l'envie d'étaler sa force dans des exhibitions de prestige. Elle était, en outre, sous un embargo non déclaré sur

les ventes d'armes de la part de plusieurs pays occidentaux. Sous feu Abdelaziz Bouteflika, les autorités étaient occupées à affermir la paix fragile qui commençait à s'installer et tentaient d'éteindre le feu qui a ravagé le pays durant la décennie noire. Elles voulaient également restaurer son image dans le monde après avoir été sérieusement dégradée par les infâmes événements de cette tragédie. Bouteflika rêvait même d'obtenir le prix Nobel de la paix et faisait tout pour effacer le souvenir des atrocités commises par le terrorisme et ses conséquences sur le destin de l'Algérie. Sous sa présidence, l'ANP a, certes, organisé des manifestations publiques, mais sans procession dans la rue comme il était d'usage de 1962 à 1989. Cependant, les enjeux géopolitiques actuels induits par l'instabilité qui règne dans la région, mais aussi la tension qui caractérise les relations algéro-marocaines ainsi que l'incursion diplomatique d'Israël au Maghreb et en Afrique, ont poussé l'Algérie à montrer les dents. C'est ainsi que l'ANP a mené plusieurs manœuvres terrestres et maritimes d'envergure afin de dissuader d'éventuelles intentions agressives contre son intégrité territoriale et ses intérêts. Un défilé militaire peut également diffuser un tel message et rassurer, en même temps, la population.

Mohamed Badaoui

PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES MAJEURS

Les dispositions de la loi en cours de révision

LES INCENDIES ONT TOUCHÉ 100.000 HECTARES

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a affirmé, jeudi à Alger, que les dispositions de la loi relative à la prévention contre les risques majeurs étaient en cours de révision, et ce dans le souci d'éviter la survenue de nouveaux incendies comme ceux qu'a connus le pays l'été dernier. Toutes les mesures prises visant la prévention contre les risques d'incendies devront être renforcées par de nouvelles dispositions pour l'adaptation de la loi relative à la prévention contre les risques majeurs, objet de révision, a fait savoir M. Beldjoud lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) et consacrée aux questions orales. Après avoir réitéré le caractère "criminel des incendies enregistrés dans pas moins de 26 wilayas" à travers le pays l'été dernier, le ministre de l'Intérieur a rappelé les différentes mesures prises au moment des faits pour maîtriser la situation ainsi que les décisions visant à éviter la reproduction de telles catastrophes. L'installation d'un groupe de travail multisectoriel chargé de la révision et de la gestion des plans d'urgence, l'ouverture de pistes pour faciliter les opérations d'intervention et la réactivation de tous les plans de vigilance pour barrer la route aux parties malveillantes figurent parmi les décisions prises. M. Beldjoud a fait savoir que son département ouvrirait, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur, à la conception d'un drone utilisé dans les opérations de contrôle et de signalement, en sus d'un projet d'acquisition de canaïras. Le ministre a rappelé, à cette occasion, que "les actes criminels à l'origine de ces incendies avaient pour objectif de porter atteinte à la stabilité du pays et à la sérénité publique. Tous les moyens juridiques avaient été mis en place afin de contrer ses actes, en sus du concours de la justice qui a entamé des poursuites judiciaires contre les parties impliquées, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur". "Ce qui confirme le caractère criminel est le déclenchement de ces incendies simultanément dans plusieurs wilayas et au niveau de certains points et forêts inaccessibles, et ce, dans l'objectif de disperser le matériel d'intervention, causer des dégâts plus importants et compliquer les opérations d'extinction des incendies ayant touché plus de 100.000 hectares", a expliqué le ministre. "Toutefois, l'Etat a été en mesure de contrôler la situation, puisque plus de 15.000 agents de la protection civile ont été mobilisés, appuyés par plus de 650 camions pompiers et 6 hélicoptères, renforcés par des bombardiers à eau ajoutés auprès de l'Union européenne (UE)", a-t-il ajouté. Dans ce sens, le ministre a salué "l'élan populaire et le rôle pivot joué par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont permis de sauver les vies et les biens". Il a également ajouté que les différentes mesures prises par l'Etat "ont permis d'indemniser les victimes de ces incendies, dont le nombre touche les 30.000 au niveau de 226 communes, en octroyant, entre autres, plus de 5.552 têtes de bétail et autres indemnités financières au profit de ces victimes sur décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Interrogé sur la non levée de l'interdiction sur la zone de Bouzbaïr dans la ville de Hassi R'Mel (Laghouat), classée zone à grand risque, le ministre a affirmé avoir "demandé aux autorités locales de la wilaya de faire sortir cette agglomération (581 citoyens) de la zone d'exploitation du lotissement de Hassi R'Mel". Concernant la préoccupation relative aux mesures prises pour empêcher la récurrence des inondations qu'a connues, en mai dernier, la région de Beni Slimane (Médéa), le ministre de l'Intérieur a rappelé "l'inscription d'un programme de développement pour renforcer et protéger la zone contre le risque des inondations", insistant sur l'impératif de sensibiliser les citoyens à l'importance d'assurer leurs biens contre les risques".

APS

EMIGRATION CLANDESTINE

Arrestation d'une bande de passeurs clandestins à Bordj El Bahri

Le procureur de la République près le tribunal de Rouiba (Cour d'Alger), Guerroumi Moussa a annoncé, jeudi soir, l'arrestation d'une bande de huit (8) individus, spécialisée dans l'organisation de traversées clandestine par voie maritime à Bordj El Bahri. "Les unités de la compagnie territoriale de la Gendarmerie nationale de Dar El Beida ont procédé à l'arrestation d'une bande spécialisée dans l'organisation de tra-

versées illégales composée de 8 individus âgés de 26 à 43 ans à la plage de Bordj El Bahri", a indiqué le procureur de la République près le tribunal de Rouiba, lors d'une conférence de presse. Les membres de cette bande, "dont certains n'ont pas encore été identifiés", ont été présentés au juge d'instruction en vertu d'une demande préliminaire d'instruction, a poursuivi le procureur, faisant état de l'émission prochaine de

commissions rogatoires nationales voire internationales. Des parties civiles seront entendues également dont des familles des victimes, a-t-il fait savoir. Affirmant que l'émigration clandestine était un phénomène qui dévastait la société algérienne, M. Guerroumi a précisé que le parquet de la République près le tribunal de Rouiba avait traité plusieurs affaires similaires, notamment une où 5 personnes dont une fil-

lette de 3 ans et une femme enceinte ont périés après la destruction de leur embarcation au large. Ce phénomène est pratiqué par des bandes qui dégagent des revenus considérables, a-t-il indiqué. Le nombre de personnes (émigrés clandestins) interceptés depuis le début de l'année a dépassé les 650 au niveau du territoire de compétence du tribunal de Rouiba, a-t-il rappelé.

R.N

PORT D'ARZEW
5.500 tonnes
d'urée granulée
embarquées vers
la Mauritanie

Le complexe d'ammoniac et d'urée "Sorfert" d'Ain Bia (Oran) a effectué, jeudi, un premier chargement d'urée granulée destiné à l'exportation vers la Mauritanie à partir du port d'Arzew, dans le cadre d'un contrat portant sur 20.000 tonnes de ce produit, et ce en présence de l'ambassadeur de la Mauritanie en Algérie, Weddadi Sidi Haiba et des responsables de Sorfert. "Aujourd'hui, nous réalisons une première vente de 5.500 tonnes d'urée granulée pour la Mauritanie dans le cadre d'une vente globale de 20.000 tonnes et nous avons déployé tous les moyens nécessaires pour réaliser cette première opération d'exportation de ce produit dans de bonnes conditions et dans les délais requis", a déclaré à l'APS, l'adjointe du Président directeur général de Sorfert, Souad Abdallah. "Nous avons été saisis par le ministère de l'Energie en vue de réaliser une vente d'urée granulée pour notre voisin, la République de Mauritanie", a-t-elle encore souligné, ajoutant "c'est la première vente du genre pour ce client, qui entre également dans le cadre de la diversification de notre portefeuille de clients". Mme Abdallah a également fait savoir que les prochaines livraisons se feront à la demande du client et suivant un planning précis, ajoutant que son excellence l'ambassadeur de la Mauritanie en Algérie, Weddadi Sidi Haiba a tenu à être présent à cette première livraison à partir du port d'Arzew.

La Pdg adjointe de Sorfert a également souligné que "l'Algérie est la portière de l'Afrique et nous sommes en train de diversifier notre portefeuille de clients pour atteindre tous les pays de l'Afrique", relevant "actuellement, notre client naturel est l'Europe et nous essayons de gagner d'autres espaces, d'autres clients".

"Je suis heureux d'être présent pour le départ de ce navire vers la Mauritanie, chargé de 5.500 tonnes d'urée granulée et je saisis cette occasion pour remercier le Gouvernement algérien, représenté par le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Energie et le ministère de la Défense nationale pour les grands efforts déployés pour la réussite de cette opération en matière de facilitation des démarches administratives, notamment en ce qui concerne les différentes autorisations nécessaires, ainsi que le transport de la marchandise", s'est exprimé, pour sa part, l'ambassadeur de la Mauritanie en Algérie.

"Bien entendu, c'est une opération purement commerciale et nous espérons, à l'avenir, que d'autres sociétés mauritaniennes du secteur privé et la société Sorfert coopéreront dans ce domaine concernant les produits comme l'urée", a-t-il encore déclaré. Le complexe d'ammoniac et d'urée "Sorfert Algérie Spa" est une joint-venture entre la société Sonatrach (49 %) et Orascom Industries (51%). Construite à partir de 2007, son usine a été opérationnelle en 2013, spécialisée dans la production de l'ammoniac et l'urée. A noter que Sorfert Algérie est l'un des plus grands producteurs d'engrais azotés en Afrique du Nord.

R. E.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Hausse des exportations hors hydrocarbures

L'exportation de produits algériens hors hydrocarbures a augmenté de 2.000% pour un montant de 600 millions USD de recettes les derniers mois de 2021. Les engrais et les produits minéraux, chimiques et azotiques figurent parmi les principaux produits écoulés sur le marché international.

Soutenus par les exportations des engrais, des produits minéraux, chimiques et de la sidérurgie, les exportations nationales hors hydrocarbures ont augmenté ces derniers mois, selon le directeur général du Commerce extérieur au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Khaled Bouchlaghem.

Invité de la Radio nationale, M. Bouchlaghem a précisé que les engrais et les produits minéraux, chimiques et azotiques figurent parmi les principaux produits exportés avec une hausse de 70%, citant également les produits sidérurgiques dont les exportations ont augmenté de 2.000% réalisant 600 millions USD de recettes les derniers mois de 2021. Il a également évoqué l'exportation des produits chimiques non organiques (hausse de 200%) et des produits minéraux, agricoles et agroalimentaires.

Concernant les partenaires étrangers, soit pour les importations ou les exportations, M. Bouchlaghem a fait savoir que la Chine et les pays européens demeurent les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie durant les premiers mois de 2021.

Par ailleurs, M. Bouchlaghem a pointé du doigt le faible taux des produits alimentaires et des industries manufacturières dans les exportations même si l'Algérie assure son auto-suffisance de plusieurs produits d'ailleurs demandés sur les marchés arabes et africains. Les exportations hors-hydrocarbures de l'Algérie ont dépassé, depuis le début de l'année



en cours, les 3 milliards Usd, dans l'espoir d'atteindre 4 à 4,5 milliards Usd d'ici la fin de l'année. Le taux des exportations hors-hydrocarbures a atteint 12% du taux global des exportations nationales, a-t-il rappelé. Par ailleurs, le même responsable a annoncé que le Salon du produit algérien destiné à l'exportation serait organisé du 26 décembre 2021 au 8 janvier 2022 à Tamanrasset. Et de faire savoir que l'Algérie envisage d'inviter à cette

manifestation des ministres du Commerce et des opérateurs économiques africains afin de créer une sorte de dynamisme régional dans le secteur marchand. Quant à l'actualisation du registre de commerce des opérateurs économiques, le représentant du ministère a assuré que "les délais fixés au 31 décembre 2021 ne seront pas prolongés".

R. E.

ECONOMIE DIGITALE

Les startups sont en train de transformer l'Algérie

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des startups, Yacine El Mehdi Oualid, a salué, jeudi, le rôle clé joué par les startups pendant la pandémie de coronavirus, notamment en Algérie. "Les startups ont joué un rôle clé dans la transformation digitale entamée par l'Algérie avant la pandémie, mais accélérée avec le Covid-19, en permettant aux familles, aux entrepreneurs et aux universitaires de travailler, apprendre et vivre online", a-t-il souligné lors de sa participation, en visioconférence, au Sommet Europe-Afrique des PME, tenu à Rome. Exemple à l'appui, il a cité le e-commerce qui a enregistré, d'après lui, une croissance de

500% en Algérie (depuis le début de la pandémie). Les startups représentent également "une clé dans le scénario post Covid-19, particulièrement dans le continent africain, devenu le nouveau hub de ces entreprises innovantes", a-t-il soutenu, plaçant pour un "accès facile" des entreprises et des champions algériens de la Technologie aux marchés africains. Le ministre a souligné, à ce titre, l'importance des PME dans la croissance économique en Algérie, où elles assurent 50% des emplois créés. C'est ce qui a encouragé, poursuit-il, les pouvoirs publics à soutenir davantage la création et le développement des PME, à travers des fi-

nancements et des exonérations de taxes, mais aussi en créant un environnement des affaires propice au développement de ce type d'entreprises. L'Etat a encouragé, en outre, la participation de plus de jeunes, de femmes et de personnes ayant des compétences au monde de l'entrepreneuriat et à la mise en place d'un écosystème favorable aux PME, a-t-il ajouté. Il a, dans ce cadre, rappelé les efforts fournis par son jeune ministère en matière d'allègement du processus de création d'entreprises et de création d'incubateurs et d'accélérateurs "dont le nombre a doublé lors des six derniers mois".

R. E.

COURS DU BRUT

Le pétrole fait une pause, mais rien n'a changé sur le fond

Les cours du pétrole ont nettement baissé jeudi, sous l'effet de prises de bénéfices après une cavalcade endiablée, mais les conditions restent réunies pour aller plus haut. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a cédé 1,41% ou 1,21 dollar à Londres par rapport à la clôture de la veille, pour finir à 84,61 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le même mois, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a lui perdu 1,10% ou 92 cents, pour finir à 82,50 dollars. Le WTI a ainsi repris son souffle après avoir enregistré neuf hausses en dix séances, de même que le Brent qui, s'il a connu un parcours plus sinueux, a néanmoins gagné plus de dix dollars le baril en un mois. "Même si certaines projections tablent sur 100 dollars, les prix actuels commencent à paraître élevés pour les opérateurs, qui ont

toujours la tentation d'enregistrer des profits", a commenté, dans une note, Louise Dickson, analyste du cabinet Rystad Energy. "Les traders qui avaient fixé 86 dollars comme seuil de vente (atteint en séance jeudi pour le Brent) ont saisi l'occasion de prendre des bénéfices et les prix ont plongé, du coup", a-t-elle poursuivi. Pour Bill O'Grady, responsable de la stratégie marchés pour Confluence Investment Management, "les prix sont allés un peu vite" à la hausse ces dernières semaines, donc "cela ne me surprendrait pas qu'on consolide durant quelques semaines." Mais les fondamentaux demeurent inchangés, à savoir une offre insuffisante, une demande qui accélère et l'approche de l'hiver dans l'hémisphère nord. Témoin d'une situation qui reste tendue, le prix de l'essence a atteint ces dernières heures un plus haut depuis fin septembre 2014 aux Etats-Unis, à

2,51 dollars le gallon (3,78 litres) sur le contrat à terme pour livraison en novembre. Le prix de l'essence ordinaire au détail est actuellement supérieur de 55% à son niveau de l'an dernier à la même époque dans le pays et en Californie, le tarif moyen à la pompe (4,53 dollars le gallon) approche jeudi son record absolu, établi il y a neuf ans (4,67 dollars). Quant à l'or noir, "il va falloir que le dollar faiblisse ou que les réserves commencent à baisser rapidement, ce qui va arriver, à mon avis." "Les prix ont de la marge pour gonfler dans ce contexte de pénurie d'énergie", abonde Louise Dickson, pour qui seule une intervention gouvernementale pour influer sur l'offre ou un changement d'orientation de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pourraient empêcher une nouvelle remontée.

APS

TUNISIE

233 nouveaux cas confirmés et trois décès

Le ministère tunisien de la Santé a annoncé, jeudi soir, avoir signalé 233 nouveaux cas positifs au nouveau coronavirus et 3 décès en 24 heures. Dans un bilan épidémiologique, le ministère affirme que le taux de positivité quotidien est de l'ordre de 4,71%. Au total, la Tunisie totalise 711.397 cas confirmés de COVID-19 et 25.132 décès, depuis le 2 mars 2020, date de l'apparition de la pandémie dans le pays. Jusqu'au 19 octobre courant, quelque 684.968 cas de guérison ont été signalés alors que 484 patients, atteints de la COVID-19, sont toujours hospitalisés, dont 115 en soins intensifs et 37 sous respiration artificielle. Jusqu'à présent, peut-on noter, plus de 4,2 millions de Tunisiens sont complètement vaccinés contre le nouveau coronavirus parmi plus de 6,5 millions inscrits sur la plateforme électronique Evax.

AFRIQUE

Le nombre de cas dépasse 8.450.000

Le nombre de cas confirmés de COVID-19 en Afrique a atteint 8.450.464 jeudi après-midi, a indiqué le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Le CDC Afrique, l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine (UA), a affirmé que le nombre de décès dus à la pandémie sur le continent s'élève à 216.264. Selon l'agence, 7.831.265 patients ont guéri de la maladie à ce jour sur le continent. L'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie et l'Éthiopie sont parmi les pays qui comptent le plus de cas sur le continent, selon l'agence. En termes de nombre de cas, l'Afrique australe est la région la plus touchée, suivie par les parties nord et est du continent, tandis que l'Afrique centrale est la région la moins touchée du continent, selon le CDC Afrique.

GRANDE-BRETAGNE

Plus de 50.000 cas supplémentaires en 24 heures

Le Royaume-Uni a enregistré jeudi plus de 50.000 cas de Covid-19 pour la première fois depuis la mi-juillet, confirmant la dégradation sanitaire à l'origine d'appels de plus en plus pressants à réimposer des restrictions, comme le port du masque en intérieur. Disparue pendant des semaines de l'actualité et des préoccupations, la pandémie revient brutalement se rappeler au souvenir des Britanniques. Le pays enregistre des taux de contaminations parmi les plus élevés au monde et équivalents aux niveaux de la violente vague de l'hiver dernier, à l'origine d'un long confinement. Les nombres d'hospitalisations et de décès restent moindres, mais augmentent aussi. Le nombre de nouveaux cas journaliers a atteint jeudi 52.009 et le bilan s'est alourdi de 115 morts, atteignant 139.146 décès depuis le début de la pandémie. Le gouvernement britannique a admis mercredi que les contaminations pourraient atteindre prochainement 100.000 nouveaux cas par jour. Mais il a rejeté les appels à revenir sur la levée des dernières restrictions en juillet, encourageant plutôt les plus de 50 ans à recevoir une dose de rappel et les jeunes non vaccinés à le faire afin d'éviter un tour de vis à l'approche de Noël.

OMS

Appel à mieux protéger les professionnels de la santé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), appuyée par nombre d'organisations internationales, a lancé jeudi, un appel urgent pour que des mesures concrètes soient prises afin de mieux protéger les professionnels de la santé à travers le monde contre le nouveau coronavirus et d'autres problèmes de santé.



Dans une déclaration commune, l'OMS, l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et cinq autres organisations professionnelles dont la Coalition des travailleurs de la santé de première ligne ou l'Association médicale mondiale, se sont dits "préoc-

cupés" des décès d'un grand nombre de travailleurs de la santé à cause du Covid-19. Ils ont également évoqué le fait qu'une proportion croissante du personnel "souffre d'épuisement professionnel, de stress, d'anxiété et de fatigue". L'OMS estime qu'entre 80.000 et 180.000 agents de santé et de soins seraient morts du nouveau coronavirus entre janvier

2020 et mai 2021. Par ailleurs, le taux d'infections et de décès signalés chez les travailleurs de la santé "a diminué au fil du temps", a noté l'OMS appelant à déployer des "efforts supplémentaires" pour minimiser le risque d'infection sur les lieux de travail. "La reconnaissance et la commémoration ne suffisent pas", affirment les signataires de la

déclaration, relevant "l'obligation morale de protéger et d'investir dans les travailleurs de la santé et des soins". La pandémie a fait plus de 4,9 millions de morts depuis fin décembre 2019. Selon un bilan établi jeudi par l'OMS, le nombre cumulé de cas confirmés signalés dans le monde s'élève désormais à plus de 241,4 millions de cas.

AGENCE EUROPÉENNE DES MÉDICAMENTS

Un vaccin différent pour le rappel semble plus efficace

L'administration d'une dose de rappel d'un vaccin contre le Covid-19 différent de celui reçu lors des premières injections pourrait susciter une réponse immunitaire plus forte qu'un rappel avec le même vaccin, a souligné jeudi le régulateur européen. L'Agence européenne des médicaments (EMA), basée à La Haye, a indiqué qu'elle étudiait des données pour décider si elle s'alignerait sur une décision de l'Agence américaine des médicaments (FDA) qui a autorisé mercredi l'injection d'un vaccin différent pour la dose de rappel de celui utilisé pour les premières doses. Les vaccins Pfizer-BioNTech, Moderna, Johnson & Johnson et AstraZeneca sont autorisés actuellement dans l'Union européenne. L'EMA a approuvé le principe

d'une troisième dose de Pfizer/BioNTech pour les plus de 18 ans, laissant aux Etats le choix plus précis des populations éligibles. "Nous constatons quelques résultats prometteurs dans des études qui confirment que cette approche suscite, avec certaines combinaisons de vaccins, une réponse immunitaire plus forte que lorsque le même vaccin est utilisé pour une injection supplémentaire", a déclaré lors d'une conférence de presse Marco Cavaleri, responsable de la stratégie vaccinale à l'EMA. Plusieurs pays ont approuvé une dose de rappel pour renforcer l'immunité des personnes vaccinées, qui semble baisser après plusieurs mois, bien qu'utilisant habituellement le même type de vaccin.



EL BAYADH

La production de la pomme de terre de saison en baisse

La wilaya d'El Bayadh a enregistré récemment une baisse remarquable de la production de la pomme de terre de saison ramenée ainsi à 238.000 quintaux contre 517.000 quintaux, l'année précédente, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).



Dans une déclaration à l'APS, le chef de bureau organisation de la production et appui technique auprès de la DSA, Omar Remis a indiqué que la cueillette de la pomme de terre de saison destinée à la consommation a touché une superficie dépassant 700 hectares avec un rendement moyen de 323 quintaux à l'hectare, signalant qu'une bonne partie de cette production est orientée pour assurer la couverture du marché national de ce produit de large consommation. M. Remis a ainsi souligné que la production de la pomme de

terre saisonnière a connu une baisse "remarquable" en comparaison avec celle de l'année écoulée où elle avait dépassé les 517.000 qx. Il en est de même pour la superficie cultivée qui a, ainsi connu une baisse par rapport à l'année écoulée où plus de 1.200 ha seulement ont été cultivés à travers les différentes communes de la wilaya, à l'instar d'El Bayadh, Brizina, Boualem, Rogassa et El Khaïter, a-t-il fait observer. La baisse de la production mais aussi de la superficie cultivée au titre de cette saison, est due aux entraves rencontrées par les pro-

fessionnels de cette filière, dont la cherté des semences, le manque d'eau au niveau des puits destinés à l'irrigation, la baisse du niveau d'eau au barrage de Brizina à cause de la faible pluviométrie et le manque de couverture en électricité contraignant ainsi les agriculteurs à utiliser le mazout pour faire fonctionner les pompes d'irrigation, en plus du manque de chambres froides et de stockage dans la wilaya. En réponse à ces préoccupations, il a été procédé récemment au lever du gel concernant les autorisations de fonçage de

puits pour l'irrigation, ainsi qu'au recensement des agriculteurs et des investisseurs à l'effet de raccorder leurs terres au réseau d'électricité agricole et l'organisation de journées de formation au profit des professionnels de la filière de la pomme de terre et des journées de sensibilisation et d'information sur les techniques d'irrigation tel le système goutte à goutte et les différents soutiens accordés aux professionnels de cette filière par l'Etat, notamment celui ayant trait à l'acquisition du matériel d'irrigation, selon la même source.

ALGER (ZET DE SIDI FREDJ ET PALM BEACH)
Reprise des projets de réalisation des travaux d'accessibilité à Sidi Fredj et Palm Beach

Le projet de réalisation des travaux d'accessibilité à la Zone d'extension touristique (ZET) de Sidi Fredj et Palm Beach, en arrêt depuis mai 2019, a repris jeudi dans le but d'atténuer l'encombrement à l'ouest de la capitale, a indiqué le ministère des Travaux publics dans un communiqué. "Dans le cadre des projets visant la décongestion de la capitale, et sur instruction du ministre des Travaux publics, Kamel Nasri, le Secrétaire général (SG) du ministère a supervisé, ce jour, la reprise du projet de réalisation des travaux d'accessibilité à la Zone d'extension touristique (ZET) de Sidi Fredj et Palm Beach, en arrêt depuis mai 2019", précise la même source. Ont été chargés de réaliser ce projet, visant la décongestion d'Alger ouest, l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA) et l'entreprise publique des travaux routiers et chaussées (EPTRC), le suivi et le contrôle étant confiés à la Société algérienne des études en infrastructure SAETI et au Laboratoire central des travaux publics (LCTP). Avec 9 œuvres d'arts et trémies, et 15 km de routes, le projet en question facilitera davantage le déplacement des citoyens et atténuera la pression sur la rocade sud. Le SG du ministère a mis en avant l'impératif respect des délais contractuels du projet et la mise à disposition de la main d'œuvre et des matériels nécessaires pour assurer le travail en vacation à longueur de journée sans importuner le trafic routier. De même qu'il a appelé le bureau d'études à "veiller au respect de la qualité des travaux et au contrôle minutieux du projet", jugeant primordial pour la Direction des Travaux publics d'Alger d'assurer le suivi régulier des chantiers, conclut le communiqué.

BATNA (ASSURANCE CONTRE LES RISQUES CLIMATIQUES)
journée d'information et de sensibilisation

La journée d'information et de sensibilisation sur l'importance de l'assurance contre les risques climatiques organisée jeudi dans la commune d'El Djeddar (Sud de la wilaya de Batna) par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) a connu une affluente notable des agriculteurs de la région. L'assurance des vergers d'oliviers dont la culture est très répandue dans la région a suscité l'intérêt des agriculteurs durant cette journée, tenue dans l'exploitation agricole des frères Bousseta. Les cadres de la CRMA ont présenté des explications sur l'importance et les avantages de l'assurance de leurs cultures avec des simulations sur les montants d'assurances et les indemnités susceptibles d'être accordées en cas de sinistre lié aux risques climatiques. La rencontre s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie de promotion des produits de la Caisse pour la période 2020/2025, a précisé à l'APS le directeur de la CRMA Batna Safi Mahdaoui qui a précisé que cette journée de sensibilisation à El Djeddar est la première d'une série de journées similaires devant être tenues à travers les régions couvertes par les 11 annexes locales de la Caisse. La campagne de sensibilisation se poursuivra pendant 10 jours avec l'association de tous les intervenants du secteur notamment les assurés, les adhérents de la Caisse, les agriculteurs, les éleveurs et les femmes rurales, a souligné M. Mahdaoui. Les risques climatiques causent chaque année des dégâts considérables aux agriculteurs et éleveurs, a relevé M. Mahdaoui affirmant que la CRMA a développé plusieurs produits devant permettre aux agriculteurs souscripteurs d'assurance de se prémunir contre les aléas climatiques et de sécuriser leurs revenus.

TIPASA

Démantèlement d'un réseau criminel transfrontalier

La brigade de recherche et d'intervention (BRI) et la brigade anti-stupéfiants relevant des services de la Police judiciaire de la wilaya de Tipasa ont démantelé un réseau criminel transfrontalier et saisi près de 42 kg de kif traité, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre de la lutte contre le trafic international, la BRI et la brigade anti-stupéfiants relevant des services de la police judiciaire de la wilaya de Tipasa ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel transfrontalier composé de 12 individus et à la saisie de près de 42 kg de kif traité, 03 véhicules, 03 motocyclettes, des armes blanches de différents types et 214 millions de centimes", a précisé la même source. "Après parachèvement des procédures judiciaires en vigueur, les mis en cause ont été

présentés aux juridictions judiciaires compétentes", a ajouté la DGSN. Par ailleurs, les services de la sûreté publique de la wilaya d'Alger ont recensé plus de 9.000 contraventions forfaitaires durant 15 jours, selon le même communiqué. "Dans le cadre de ses efforts consentis en vue de réduire les accidents de la circulation au niveau du secteur urbain de la capitale, les services de Sûreté publique relevant de la Sûreté d'Alger ont enregistré, du 26 septembre au 09 octobre, 9.564 contraventions forfaitaires, 505 délits, 99 infractions de circulation et déferé 169 individus pour parachever les procédures légales", a précisé le même communiqué. Ces activités ont donné lieu au retrait de 2.892 permis de conduire, la mise en fourrière de 184 véhicules pour stationnement anarchique, a ajouté la DGSN qui fait état du contrôle de 158 motocyclettes et 2.903 sabots placés.

La Sûreté de la wilaya d'Alger appelle les citoyens à contribuer davantage à assurer "la sécurité" notamment sur les routes, et rappelle qu'elle met à leur disposition le numéro vert 1548, celui de secours 17, outre le numéro 104 et l'application "Allo Chorta" et sa page Facebook pour signaler toute atteinte à leur sécurité et à leurs biens. Dans une affaire distincte, les services de la Sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach ont traité une affaire de commerce illégal de produits pyrotechniques qui a donné lieu à l'arrestation du suspect et la saisie de près de 25.000 unités de pétards et produits pyrotechniques de différents types en sus d'un montant de 140.625 DA, un véhicule touristique et 04 téléphones mobiles. Après parachèvement des procédures légales, le dossier judiciaire sera transféré au parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

FOOT/ALLEMAGNE
(9^E JOURNÉE)

Le Bayern en tête... sans son cerveau

Le Bayern Munich, redevenu leader, joue sa première place samedi contre Hoffenheim. Les Bavarois vont cependant devoir faire sans leur "cerveau", l'entraîneur Julian Nagelsmann, positif au Covid-19 et contraint de s'isoler. En son absence, c'est son assistant Benjamin Gluck qui devrait prendre sa place sur le banc pour affronter le 9e du championnat (11 pts). Le premier poursuivant du Bayern, le Borussia Dortmund, doit lui empocher les trois points avec un déplacement ni trop lointain ni trop difficile, samedi à Bielefeld. L'Arminia, reléguable, n'a pas encore gagné cette saison. L'occasion pour l'entraîneur du VfB Marco Rose de faire tourner son effectif. Qui... mais attention: le promu est abîmé aux matches nuls, cinq en huit rencontres. Gare à la contre-performance! Autre match incertain, Wolfsburg, 6e (13 pts), reçoit Fribourg, surprenant 4e (16 pts), dans un duel pour s'installer dans le wagon de tête.

FOOT/ITALIE
(9^E JOURNÉE)

Deux duels entre candidats au titre

Naples, leader avec huit victoires en huit matches, en déplacement chez la Roma (4e). Le "derby d'Italie" entre l'Inter Milan (3e) et la Juventus (7e) en soirée. La Serie A s'offre un demain soir étoilé qui en dira beaucoup sur la solidité de ces quatre candidats au top 4, voire au titre. En gagnant ses huit premiers matches de Serie A comme entraîneur de Naples, Luciano Spalletti a rejoint sur les tablettes son prédécesseur Maurizio Sarri, qui avait fait aussi bien au démarrage de la saison 2017-18. S'il l'emporte à l'Olimpico, l'ex-entraîneur des Giallorossi se rapprocherait à seulement une victoire du record absolu en Italie - dix succès en début de championnat - détenu par l'AS Rome (saison 2013-14 avec Rudi Garcia comme entraîneur). Milan, 2e à deux points, peut profiter d'un éventuel faux pas napolitain, en cas de victoire ce soir à Bologne. Demain soir, le champion en titre, l'Inter Milan, joue gros en accueillant la Juve, bien décidée à reconquérir son titre abandonné en mai. La belle dynamique des Nerazzurri a été un peu ralentie par leur première défaite en championnat le week-end dernier (chez la Lazio) alors que les Bianconeri sont totalement revenus dans le jeu en alignant quatre victoires de suite en Serie A. En cas de succès à San Siro, la Juve, qui pourrait retrouver Paulo Dybala, remis d'une blessure à la cuisse, rejoindrait l'Inter au nombre de points.

FOOT/ANGLETERRE
(9^E JOURNÉE)

Manchester United pour ne pas décrocher

Avec déjà cinq points de retard sur le leader Chelsea et un point sur Liverpool, qu'il reçoit demain après-midi, en clôture de la 9e journée, Manchester United doit impérativement s'imposer s'il ne veut pas se voir déjà distancé dans la course au titre. Le revers à Leicester (4-2), aussi fâcheux sur le plan comptable qu'inquiétant dans le contenu, n'a été que très partiellement effacé par la victoire renversante contre l'Atalanta (3-2) en Ligue des champions mercredi, et le temps presse pour que Ole Gunnar Solskjær trouve la bonne formule. La pression pourrait être d'autant plus forte que Chelsea ouvre la journée samedi en recevant la lanterne rouge Norwich. Les Blues pourraient donc conforter leur place avant même que leurs rivaux ne mettent le pied sur le gazon, malgré les absences de Romelu Lukaku et de Timo Werner. L'autre affiche de la journée, plutôt inattendue, sera le déplacement aujourd'hui de Manchester City (3e) sur le terrain du 4e, Brighton, qui le suit à 2 longueurs. La journée d'aujourd'hui sera aussi animée par un alléchant derby londonien entre West Ham (7e, 14 pts) et Tottenham (5e, 15 pts), entre deux clubs qui ont l'ambition de jouer les trouble-fête dans la course à la C1.

FOOT/ ANGLETERRE

Arteta n'écarte pas une prolongation de Lacazette à Arsenal

L'entraîneur d'Arsenal, Mikel Arteta, a indiqué jeudi que "tout était possible", même une prolongation, au sujet de l'avenir incertain de l'attaquant français Alexandre Lacazette, en fin de contrat cet été, ajoutant n'avoir jamais douté de son implication totale.



Lacazette, 30 ans, qui sera libre de négocier avec le club de son choix dès janvier, n'a disputé que 72 minutes en 3 matches de Premier League cette saison, mais il avait marqué dans le temps additionnel pour arracher le nul (2-2, 90+5) à Crystal Palace lundi dernier. Il a aussi inscrit 2 buts et donné une passe décisive en deux rencontres de Coupe de la Ligue. A tel point qu'interrogé sur les chances de le voir prolonger son

séjour chez les Gunners, où il est arrivé en 2017, Arteta a estimé que "tout est possible". "Je n'ai jamais eu de doutes" au sujet de son investissement dans l'équipe, a-t-il ajouté, à la veille de la réception d'Aston Villa pour la 9e journée. Si cela avait été le cas, j'aurais sans doute suggéré une autre décision à son sujet cet été, si ça avait été un joueur qui ne trouve pas la motivation ou qui semble intéressé uniquement par son

avenir financier", a poursuivi Arteta. "Ce n'est pas le cas avec Lacazette et il a toujours démontré (sa motivation) à chaque journée depuis que je suis là. C'est pour cela qu'il est un joueur si important pour nous", a souligné le coach. Il a également assuré que l'avenir de Lacazette n'était pas lié à d'autres négociations en cours pour prolonger des joueurs comme Bukayo Saka, qui pour-

raient être facilités par un allègement de la masse salariale. "Cela dépend de beaucoup de choses, ce n'est pas juste une question de le vouloir, c'est une question d'être en mesure de satisfaire cette volonté et quand, ce qui est aussi très important", Saka, jeune international anglais de 20 ans, dont les prestations ont déjà attiré l'œil de clubs plus prestigieux encore qu'Arsenal, est sous contrat jusqu'en 2024 avec les Londoniens.

FOOT/L1 (FRANCE)

La LFP envisage de délocaliser le match Monaco-Lyon en Chine en février 2022

La Ligue de football professionnel (LFP) souhaite délocaliser une affiche de L1 en Chine et a ciblé Monaco-Lyon en février prochain, une opération qui reste néanmoins soumise à "dérogation" de la Fifa. La LFP "a ciblé, avec l'accord des deux clubs, le match Monaco-Lyon" de la 23e journée de Ligue 1 programmée le week-end du 5-6 février 2022, a précisé une source proche du dossier, confirmant des informations de L'Equipe. Depuis un an, la Ligue a fait de son développement à l'international l'une des priorités de salut du football professionnel français, alors que ses droits TV à l'international restent très faibles par rapport aux autres grands championnats européens. L'instance espère faire de la L1 le premier championnat européen à délocaliser à l'étranger un match de saison régulière. Selon L'Equipe, la rencontre pourrait être délocalisée à Shanghai et le président de l'OL, Jean-Michel

Aulas, en a discuté samedi dernier avec le dirigeant monégasque Oleg Petrov en marge du match OL-ASM (2-0). "Il s'agit d'une opération ambitieuse pour l'image de la L1 et sa diffusion", s'enthousiasme Jean-Michel Aulas, cité par le quotidien sportif. Le projet reste néanmoins soumis à l'accord de la Fifa, qui s'était déjà opposée par le passé à des projets similaires de la Liga espagnole, qui a tenté en vain d'organiser à Miami un match Gérone-Barcelone, puis une rencontre Villarreal-Atlético Madrid. En 2020, la Commission des "partenaires" ("stakeholders committee") de la Fifa avait tranché en s'opposant aux matches officiels délocalisés dans un pays étranger (hors Supercoups) confirmant la position de la fédération internationale. La LFP espère néanmoins "servir de laboratoire" et "va entamer des démarches officielles pour obtenir une dérogation à titre exceptionnel", souligne néanmoins la même source.

FOOT/MONDIAL-2022/ QATAR

Le stade qui accueillera la finale "terminé à 98,5%"

Le stade qui accueillera la finale du Mondial-2022 au Qatar, le Lusail Stadium, est "terminé à 98,5%", a déclaré jeudi le chef de projet en charge de l'équipement. "Le chantier structurel, les travaux publics, les parties en acier et le toit sont terminés à 100%", a précisé Tamim El Abed. Selon lui, les phases de tests et d'homologation nécessaires au fonctionnement du site représentent le "1,5% restant". Le stade, situé à 20 kilomètres de la capitale Doha, pourra accueillir de 85.000 à 86.000 spectateurs, bénéficiant "d'une vue totalement dégagée sur le terrain". Il fait partie des huit stades flamboyants neufs bâtis de toutes pièces pour cette Coupe du monde qatarienne.

FOOT/ESPAGNE
(10^E JOURNÉE)

Le clasico Barça-Real de retour

Le traditionnel Clasico, FC Barcelone-Real Madrid, s'annonce palpitant lors de la 10e journée de la Liga, étalée de vendredi à lundi. Tous deux vainqueurs en Ligue des champions cette semaine, le Barça et le Real Madrid se retrouvent cet après-midi au Camp Nou pour leur première rencontre depuis le départ de Lionel Messi à Paris cet été. Moins attirant qu'il y a quelques années, le match de clubs le plus regardé du monde verra toutefois le candidat au Ballon d'Or, Karim Benzema affronter les jeunes stars montantes du Barça, Gavi, Sergiño Dest ou Ansu Fati. L'autre affiche de la 10e journée du championnat d'Espagne opposera la Real Sociedad, leader surprise (20 points), au champion en titre, l'Atlético Madrid, 2e (17 pts) avec un match en moins, dimanche soir au stade Metropolitano.

FOOT - CLASSEMENT FIFA

L'Algérie perd une place au niveau africain

L'Algérie a conservé sa 30e position au classement mondial de la Fédération internationale de football (Fifa), mais perd une place au niveau africain, a révélé le classement FIFA, publié jeudi sur le site de l'instance mondiale.



À u classement du mois de septembre, l'Algérie avait occupé la même place au niveau mondial et la 3e au niveau africain. Au plan continental, le Sénégal (20e mondial) reste leader du Top 10, devant la Tunisie (27e), le Maroc (29e), l'Algérie (30e), le Nigéria (36e), l'Égypte (44e), le Ghana (52e), la Côte d'Ivoire (53e), le Cameroun (54e) et le Mali (57e). Par contre, les adversaires de la sélection algérienne aux éliminatoires de la Coupe du Monde-2022, ont connu des fortunes diverses au classement FIFA. Après quatre journées disputées pour

le compte des qualifications du mondial-2022, Burkina Faso a gagné une place (61e), et s'est maintenu à la 11e au niveau continental, alors le Niger, défait deux fois de suite par l'Algérie (6-1 et 4-0), lors de leur double confrontation, perd deux places pour occuper la 121e mondiale et la 31e africaine, idem pour Djibouti qui a reculé de trois nouvelles positions (188e), tout en restant dans le Top 50 africain.

En tête du classement FIFA, la Belgique a préservé son poste de leader, devant le Brésil et la France qui s'est ré-installée sur le podium du classement mondial Fifa, abandonné en

septembre, grâce à son dernier sacre de la Ligue des nations début octobre. Les Français (1.779,24 pts) ont évincé du podium, l'Angleterre (1.750,16 pts), qui retombe à la 5e place derrière l'Italie (1.750,52 pts), championne d'Europe cet été et troisième de la Ligue des nations en octobre. La Belgique (1.832,33 pts), qui a perdu ses deux matches de Ligue des nations en octobre, se retrouve sous la menace du Brésil (1.820,36 pts). Les Diables rouges occupent la première place depuis octobre 2018, date à laquelle ils ont détrôné la France victorieuse du Mondial-2018.

R.S

Brèves

FOOT/ LIGUE 1 (TRANSFERTS)

Le CRB boucle le mercato estival en force

Le CR Belouizdad a dû attendre le dernier jour de la période des transferts d'intersaison, pour passer à la vitesse supérieure, en engageant mercredi soir trois joueurs coup sur coup, a annoncé le club de Ligue 1 sur sa page officielle Facebook.

Ainsi, le champion d'Algérie en titre a assuré les services du milieu offensif Ammar Bourdim (MC Alger), de l'attaquant Bouzid Dadache (O. Médéa), et du milieu de terrain franco-algérien Nadjib Ammari.

Les trois joueurs se sont engagés pour un contrat de deux saisons, précise la même source. Concernant Ammari (29 ans), formé à l'Olympique Marseille (France), il a signé un contrat électronique, en attendant de finaliser son engagement dès son arrivée prochaine à Alger. Le CRB qui a entamé le mercato timidement, a engagé sept joueurs au total.

En plus de ce trio, le club algérois a attiré auparavant les services de l'attaquant Mahi Benhamou (MCO), du défenseur Ahmed Ait Abdeslam (JSK), du milieu de terrain Sabri Cherahia (CS Sfax/ Tunisie), et de l'attaquant libyen Anes Musrati (Hilal Benghazi/ Libye).

En revanche, le CRB a perdu, entre autres, son meilleur joueur la saison dernière, le meneur de jeu Amir Sayoud, parti rejoindre la formation saoudienne d'Al-Ta'ee pour un contrat de deux saisons. Battu lors du 2e tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, samedi à Abidjan face à l'ASEC Mimosas (3-1), le CRB tentera de renverser la vapeur et valider son billet pour la phase de poules, à l'occasion de la seconde manche prévue dimanche au stade Omar-Hamadi (19h00).

R.S

FOOT-LIGUE 1/ MC ORAN

Les recrues qualifiées, 11 nouveaux présents à Constantine

La direction du MC Oran a réussi à obtenir les licences de ses nouveaux joueurs en levant l'interdiction de recrutement dont faisait l'objet le club, permettant à son équipe de bénéficier des services de pas moins de 11 recrues.

En effet, la liste des 19 joueurs convoqués par le nouvel entraîneur des "Hamraoua", Azzeddine Ait Djoudi, comporte 11 nouveaux éléments engagés au cours de la période des transferts clôturée mercredi à minuit, a-t-on appris jeudi de la direction du club phare de la capitale de l'Ouest. L'obtention par ces joueurs de leurs licences n'a été rendue possible qu'après que le président du MCO ait réglé les dettes de sa formation envers d'anciens joueurs et qui sont estimées à près de 20 millions de dinars, a précisé la même source. Cette opération a soulagé l'entraîneur Ait Djoudi, d'autant plus que son effectif a connu des changements sensibles pendant l'intersaison.

Pas moins de 17 nouveaux joueurs sont venus renforcer ses rangs pour pallier le départ massif des éléments de l'effectif de l'exercice passé. D'ailleurs, seuls huit éléments de la précédente saison ont pu faire le déplacement de Constantine en compagnie de leurs onze nouveaux coéquipiers qui sont: les deux gardiens de but Soufi et Della-Krachai, les défenseurs Khali et Khadir, les milieux de terrain, Dehar et Chadli, ainsi que les attaquants, Djaabout, Belaribi, Yadadadane, Belmokhtar et Bouguettaya.

Le dernier nommé, le désormais ex-buteur de l'ASO Chlef, a été l'ultime recrue du MCO qui a profité de la libération de ce joueur par la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) au milieu de la semaine pour l'engager sans contrepartie financière. Et si la direction oranaise a réussi à lever l'interdiction de recrutement pour le compte de cette première période d'enregistrement de l'exercice 2021-2022, elle est, en revanche, exposée à des sanctions lors du prochain "mercato", en raison des nombreuses plaintes déposées par ses joueurs de l'exercice passé au niveau de la CNRL. N'ayant pas perçu leurs arriérés des salaires, pas moins de 15 joueurs ont saisi l'instance juridictionnelle de la Fédération algérienne de football pour se faire rétablir dans leurs droits, rappelle-t-on. L'instance en question devrait trancher sur ces plaintes dans les prochaines semaines, alors que le montant des dettes concernées est estimé à 150 millions de dinars, souligne-t-on de même source.

R.S

DENIS LAVAGNE (ENTRAÎNEUR DE L'USM ALGER)

"Nous sommes prêts pour le début championnat"

L'entraîneur français de l'USM Alger Denis Lavagne, a déclaré jeudi que son équipe était "prête" pour aborder la nouvelle saison de Ligue 1 algérienne de football, à deux jours de son entrée en lice, dans le derby face au NA Hussein-Dey, samedi au stade du 20-août 1955 (16h00), pour le compte de la 1ère journée.

"Le match face au NAHD sera difficile. En championnat algérien, il n'y a pas de matchs faciles, même contre des équipes qui sont mal-classées. Ce sera le premier match de la saison, qui revêt en plus un cachet de derby. Nous sommes prêts, même si on a une marge de progression.

Selon ce que nous avons montré, on peut attaquer ce match avec sérénité. Il va falloir monter en intensité, et avoir de l'agressivité dans le jeu pour essayer de remporter ce derby. Après le match, on aura plus de réponses sur notre degré de préparation", a indiqué le coach de l'USMA, dans un

entretien vidéo diffusé sur la page officielle du club. Le technicien français de 57 ans avait rejoint le banc de l'USMA durant l'intersaison, en remplacement de Mounir Zeghdoud. Il avait dirigé la saison dernière la JS Kabylie, avec laquelle il avait atteint la finale de la Coupe de la Confédération, perdue face aux Marocains du Raja Casablanca (2-1), et remporté la Coupe de la Ligue professionnelle aux dépens du NC Magra (2-2, aux t.a.b : 4-1). Lavagne, passé également par le banc du CS Constantine (2018-2019), s'est dit "satisfait" de la préparation effectuée par les "Rouge et Noir". "Je pense que nous avons effectué une bonne préparation. Nous avons été épargnés par les blessures, ce qui est positif. Tout le monde a accompli le travail étalé sur cinq semaines, avec au menu deux stages, le premier à Mostaganem et le second à Alger. Nous avons travaillé dans d'excellentes conditions, chose qui nous a permis de monter en puis-

sance, notamment sur le plan physique et technico-tactique, même s'il reste encore des réglages à faire", a-t-il ajouté. A l'instar de l'ensemble pensionnaires de l'élite, l'USMA, dont l'effectif a été renforcé par l'arrivée de nouvelles recrues dont le revenant Abderrahmane Meziane (ES Tunis), a joué une série de matchs amicaux. Pour Lavagne, ces rencontres ont constitué une bonne occasion pour mettre en place son projet de jeu. "A travers ces matchs amicaux, nous avons maîtrisé le projet de jeu que nous essayons de mettre en place, on a vu une certaine cohésion, et une cohérence. Nous nous sommes créés des occasions de buts, mais on a péché dans la finition. Dans l'ensemble, je suis satisfait et serein pour l'avenir. Maintenant, nous allons passer à une autre étape avec le début de la compétition officielle, qui va nous permettre de connaître la valeur de l'effectif", a-t-il conclu.

R.S

CONFÉRENCE SUR LA LIBYE

Rejet unanime de toute ingérence étrangère

Les participants à la Conférence de soutien à la stabilité de la Libye, tenue jeudi à Tripoli, ont réitéré leur appel en faveur du respect de la souveraineté de la Libye en rejetant toute ingérence étrangères, indique le communiqué final de la conférence.

La Conférence à laquelle ont participé des délégations représentant une trentaine de pays et organisations internationales, a appelé au respect de "la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye", à "rejeter les ingérences étrangères dans les affaires libyennes et à condamner les tentatives de violation de l'embargo sur les armes", précise le communiqué publié à l'issue de la réunion.

Le même document a appelé au "respect total des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Libye notamment celle de 2570 (16 avril)", qui exhorte vivement les Etats membres à "respecter et soutenir la pleine mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu (d'octobre 2020), y compris par le retrait sans délai de toutes les forces étrangères et mercenaires de Libye".

Le texte a aussi insisté sur le respect des recommandations des deux conférences de Berlin (1 et 2) et à mettre en œuvre la feuille de route issue du Forum de dialogue politique libyen (FDPL). Par ailleurs, le communiqué final a souligné l'importance de prendre les mesures nécessaires afin d'"établir la confiance et de créer un environnement propice à la tenue d'élections nationales transparentes et inclusives le 24 décembre". Un appel a été également lancé au gouvernement libyen pour "soutenir les efforts déployés par la commission militaire mixte 5+5 dans la mise en œuvre complète du cessez-le-feu et son plan relatif au retrait des mercenaires étrangers du pays".

De plus, le communiqué final a exhorté les autorités libyennes à "respecter leurs engagements internationaux et le droit international humanitaire dans le cadre de la protection et la consolidation des droits de l'Homme".

D'autre part, le gouvernement libyen s'est félicité du retour d'ambassades étrangères à



Tripoli, appelant les autres pays à franchir le pas. Le gouvernement libyen a salué, en outre, le rôle des Nations unies, les efforts de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne et de la Ligue arabe, dans leur soutien à la stabilité de la Libye.

La Conférence ministérielle de soutien à la stabilité de la Libye a été organisée jeudi

à Tripoli, avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et des représentants de pays et d'organisations internationales en vue de soutenir la période de transition en Libye jusqu'à l'organisation des élections générales en décembre.

R.I

TOGO

Ouverture du 4e sommet mondial des filles à Lomé

La présidente de l'Assemblée nationale du Togo, Yawa Djigbodi Tségan, a présidé, jeudi soir à Lomé, l'ouverture du 4e Sommet mondial des filles visant à promouvoir l'égalité dans la droite ligne de la célébration de la Journée internationale de la fille. Organisé pour la première fois en Afrique, le Sommet de deux jours a regroupé plus de 200 participants en présentiel et plus de 3.000 autres en mode virtuel, d'après le réseau international d'ONG Plan International ayant initié la rencontre.

"Dans nos espaces privés et au-delà de nos engagements professionnels, pensons à ce que nous pouvons faire pour encourager les filles et les jeunes femmes à libérer leur potentiel. Cela doit devenir notre leit-motiv à tous pour l'égalité", a déclaré la présidente de l'Assemblée nationale dans son discours d'ouverture du Sommet dans la capitale togolaise. Elle a rappelé qu'au Togo des réformes multiformes et systémiques sont entreprises de sorte à "progresser vers l'égalité homme-femme dans tous les domaines", ajoutant dans ce sens que le code des personnes et de la famille, le code pénal ainsi que le code électoral du Togo ont été révisés pour intégrer les actions protégeant la femme. "Notre engagement doit assurer à nos filles leur droit à la santé, à l'éducation, à la décision, au leadership et à l'épanouissement", a affirmé Mme Tségan. Avec l'appui des experts, la rencontre de Lomé évalue les avancées en matière d'égalité à l'égard des filles et devra proposer des solutions durables à cette problématique pour une société plus juste et équitable.

Les discussions de Lomé vont "valablement contribuer à poser autrement la problématique de l'équité et de l'égalité de genre depuis la cellule familiale jusqu'à la vie active en mettant un accent particulier sur les goulots d'étranglements qui empêchent l'évolution harmonieuse des filles", a estimé Adjovi Lonlongo Apedo, la ministre en charge de l'Action sociale du Togo.

Le Sommet mondial des filles a été initié en 2017 à la faveur de la campagne "Aux Filles l'Égalité". Il vise à créer, catalyser et dynamiser un mouvement mondial en faveur des droits des filles, tout en créant un espace multiculturel, intergénérationnel et multi-acteurs, où des filles du monde peuvent interagir, se renforcer, décider des changements profonds qu'elles souhaitent dans leurs environnements.

R.I

RAMTANE LAMAMRA (MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES)

La position de l'Algérie "a toujours été claire"

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a affirmé, jeudi depuis Tripoli, que la position de l'Algérie à l'égard de la crise en Libye "a toujours été claire et constante" et consiste à "préserver la souveraineté et l'unité territoriale de la Libye" et à trouver un règlement inter-libyen à la crise. "La position de l'Algérie à l'égard de la crise en Libye a toujours été constante et claire, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune ayant appelé à préserver la souveraineté et l'unité territoriale de la Libye et à la non-ingérence dans ses affaires internes", a déclaré M. Lamamra dans son intervention lors des travaux de la Conférence "Initiative pour la stabilité en Libye" ouverts jeudi à Tripoli.

"L'Algérie a, à maintes reprises, souligné que le règlement de la crise doit passer par un processus inter-libyen où les frères libyens doivent jouer un rôle éminent dans le cadre d'un dialogue inclusif à même de garantir la reconstruction et l'unification des institutions et consacrer la réconciliation nationale".

"L'Algérie se félicite du progrès accompli dans le cadre du processus politique

que supervise l'ONU, et qui a permis d'élire le président et les membres du Conseil présidentiel et du Gouvernement d'union nationale et fixer la date du 24 décembre 2021 pour la tenue d'élections générales", a-t-il dit.

M. Lamamra, qui a exprimé la satisfaction de l'Algérie quant à la stabilité relative enregistrée au plan sécuritaire depuis la signature de l'Accord de cessez-le-feu en Libye, insiste sur la nécessité de "parachever le processus militaire et sécuritaire, en s'engageant à interdire les armes et à procéder au retrait des forces, des mercenaires et des combattants étrangers de la Libye", à travers la concertation avec les partenaires internationaux concernés et l'implication des pays du voisinage libyen dans les discussions et les processus lancés suivant les conclusions de la réunion ministérielle des pays voisins de la Libye tenue à Alger les 30 et 31 août 2021.

A cette occasion, le chef de la diplomatie algérienne a salué l'accord auquel est parvenu le Comité militaire conjoint (5+5) lors de sa réunion tenue le 8 octobre à Genève, portant élaboration d'un

plan d'action global pour le retrait des mercenaires, des combattants et des forces étrangères de Libye, et ce en application des clauses de l'accord de Cessez-le-feu, des résolutions afférentes du Conseil de sécurité et des conclusions de la Conférence de Berlin.

PLAIDOYER POUR LE SOUTIEN DU PROCESSUS POLITIQUE À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS

A l'approche des élections générales en Libye, M. Lamamra a appelé toutes les parties concernées à soutenir les efforts consentis par le pouvoir exécutif actuel et à se démarquer de toutes les tentatives visant la désunion des libyens ou l'entrave du processus politique et l'activité du gouvernement dans toutes les régions du pays. Il a également exhorté la communauté internationale à prêter main forte à la réalisation des consensus nécessaires en vue d'un règlement adéquat de certaines questions juridiques et techniques pendantes, notamment la base constitutionnelle des élections et le parachèvement des processus de l'unification des institutions et de la réconciliation nationale libyenne. Il s'agit là,

poursuit M. Lamamra, "du rôle privilégié" de l'initiative de soutien à la stabilité en Libye considérée comme "une étape positive pour que les frères libyens reprennent les choses en main conformément à une approche basée essentiellement sur les principes de la propriété nationale, le partenariat efficace et la responsabilité commune", a-t-il soutenu.

Le chef de la diplomatie algérienne a réaffirmé le soutien de l'Algérie à cette initiative et sa disponibilité permanente à "aider les frères libyens à atteindre les objectifs escomptés", tout en poursuivant "cet effort collectif pour mobiliser le soutien nécessaire en leur faveur en vue d'édifier un Etat libyen uni, sécurisé, stabilisé et démocratique".

La Conférence ministérielle de soutien à la stabilité de la Libye s'est ouverte tôt dans la journée à Tripoli, avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et nombre de pays et d'organisations internationales en vue de soutenir la période de transition en Libye jusqu'à l'organisation des élections générales en décembre.

APS

TÉLÉ

tmc Columbo



21h05

Le lieutenant Columbo est appelé à la rescousse par Scotland Yard. Les enquêteurs lui demandent de retrouver Diane Hunter.

NBJ Modern Family
21h05



La famille se rend à la foire annuelle de l'école. Phil prévoit une surprise gigantesque pour son vingtième anniversaire de mariage.

C STAR Ghost Adventures



21h00

Zak et son équipe enquêtent sur l'hôtel Mineral Springs. Construit en 1914, ce dernier, connu pour son eau de source et sa piscine abriterait notamment trois fantômes.

6ter Hawaii 5-0
21h05



Un couple venu cueillir des fleurs tropicales dans la forêt Makua trouve le cadavre d'un homme entouré de billets de banque.

VISION



TF1 The Voice All Stars



21h05

L'heure de la grande finale a enfin sonné ! les six candidats encore en compétition s'affrontent en direct lors de cette ultime épreuve.

france.3 Commissaire Magellan



21h05

Adrien Beauval est de retour à Saignac pour la signature de son dernier roman policier à succès.

Chérie 25 Atlantic Crossing : Liaison royale



21h05

La princesse Martha organise un dîner pour obtenir le soutien au projet de loi des membres du Congrès.

Alec Baldwin tire mortellement sur une femme avec un faux pistolet sur un plateau de tournage



Une femme est décédée et un homme blessé après que l'acteur Alec Baldwin a tiré avec une arme factice sur un plateau de tournage du Nouveau-Mexique. La femme a été transportée à l'hôpital mais a succombé à ses blessures. L'homme, le réalisateur du film, a reçu des soins d'urgence.

La femme est Halyna Hutchins, 42 ans, qui travaillait comme directrice de la photographie. L'homme soigné est Joel Souza, 48 ans, le réalisateur du film.

La police enquête toujours sur l'incident survenu au Bonanza Creek Ranch, un lieu de tournage populaire, et aucune charge n'a été retenue.

Le tournage a bien évidemment été interrompu et l'enquête a débuté ce jeudi soir par l'audition des témoins. L'acteur de 63 ans a lui-même été "interrogé par des policiers". "Il a fourni des déclarations et répondu à certaines questions. Il s'est présenté volontairement et a quitté l'immeuble après la fin des interrogatoires. Aucune poursuite n'a été engagée et aucune arrestation n'a été faite".

Une situation dans laquelle ne s'attendait pas à se retrouver l'oncle d'Hailey Baldwin, qui est probablement sous le choc de ce drame.

Baldwin est le coproducteur du film et il joue le rôle d'un hors-la-loi dont le petit-fils de 13 ans est condamné pour un meurtre accidentel.

Ainé de quatre frères, tous acteurs, M. Baldwin a joué de nombreux rôles à la télévision et au cinéma depuis les années 1980.

Il a remporté de nombreux prix pour son rôle de Jack Donaghy dans la sitcom 30 Rock de NBC. Son interprétation de Donald Trump dans l'émission à sketches Saturday Night Live lui a également valu la reconnaissance de la critique et un troisième Primetime Emmy.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

OSCARs 2022

"Héliopolis" de Djaâfar Gacem représentera l'Algérie

Le film "Héliopolis" du réalisateur Djaâfar Gacem a été choisi pour représenter l'Algérie dans la course à l'Oscar du meilleur film étranger.

Le film a été choisi par une commission présidée par le réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina et composé du réalisateur Belkacem Hadjadj, du réalisateur Rachid ben Aael, de la réalisatrice Yasmine Chouikh, du directeur de la Cinémathèque, Salim Aggar, de l'acteur Faouzi Saïchi et du musicien et compositeur Salim Dada. Il ont retenu le film Héliopolis parmi trois autres films, à savoir "Sœurs" de Yamina Benguigui, "Argo" de Ammar Belkacemi et "Jennia" de Bahoul Abdelkrim.

Produit par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), ce film avait été retenu pour représenter l'Algérie à la 93^e édition des Oscars mais en raison de la pandémie de Coronavirus qui a empêché sa projection, son réalisateur s'est retiré de la compétition, ajoute la même source. Pour qu'un film figure sur sa première liste pour le meilleur long métrage international, l'AMPAS exige, entre autre, sa projection commerciale, durant au moins une



semaine, dans le pays d'origine. Inspiré de faits historiques survenus en Algérie dans les années 1940, le film, d'une durée de 116 mn, raconte l'histoire de Mokdad Zenati, fils de "Gaid" acquis aux thèses d'assimilation à la France coloniale et propriétaire de terres agricoles dans la bourgade d'Héliopolis à Guelma (Est algérien), mais son

fil, ne l'entend pas de la même oreille, et adhère aux idées anti-colonialistes et indépendantistes, prônées par le courant politique des "Amis du manifeste de la liberté" (AML) de Ferhat Abbas auquel il se joint, consommant ainsi la rupture avec son père. A l'affiche de ce premier long métrage du réalisateur Djaâfar Gacem des ac-

teurs algériens, tel Aziz Boukrouni, Mehdi Ramdani et Fodhil Assoul en plus d'acteurs français. La 94^e édition des Oscars aura lieu le 27 mars 2022 à Los Angeles aux Etats unis d'Amérique. En 2020, "Drunk", du Danois Thomas Vinterberg, a été récompensé par l'Oscar du meilleur film étranger.

R.C

COLLOQUE LITTÉRAIRE À KHENCHELA

Une vingtaine d'écrivains et chercheurs participent à la 2^e édition

Sous le slogan "le patrimoine et son rôle dans la préservation de l'identité nationale", la Maison de la Culture Ali Souaïhi abrite actuellement la deuxième édition du colloque littéraire de Khenchela en présence de 35 écrivains et enseignants-chercheurs venus de plusieurs wilayas du pays. Le programme de cet événement comprend plusieurs interventions centrées sur "la musique dans les Aurès et son rôle dans la préservation de l'identité nationale", "L'importance du patrimoine dans la préservation de l'identité nationale" et "Le rôle du patrimoine dans le développement durable". Également des séances de lectures poétiques et de présentation des dernières œuvres littéraires de certains

participants, aussi un programme culturel, de divertissement et de tourisme a également été élaboré au profit des participants à ce rendez-vous culturel, avec une excursion prévue dans la région montagneuse de Yabous et une visite au Musée public national "Frères Boulaaziz" au chef-lieu de wilaya. Aussi, un concert artistique, un Salon du livre avec la participation de nombreuses maisons d'édition nationales, et une vente dédicace de publications d'auteurs jeunes, organisée par les membres du café culturel "Thafoukt" sont au programme de cette manifestation. De son côté, l'écrivain et spécialiste dans le patrimoine culturel des Aurès, Mohamed Salah Ounissi, a indiqué que le colloque littéraire de Khenchela de cette année consti-

tue une tribune de rencontre et d'échanges entre professeurs, chercheurs, écrivains et poètes de plusieurs wilayas. Il a, dans ce sens, souligné que les thèmes abordés lors de cet événement culturel, qui se poursuit jusqu'à vendredi prochain, sont en mesure de contribuer à mettre en avant le rôle du patrimoine culturel dans la préservation et l'attachement à l'identité nationale. Au début de cette manifestation, la pièce du théâtre régional de Constantine "Une soirée à Paris" retraçant des chapitres du soulèvement de la communauté algérienne à Paris (France) et les massacres commis le 17 octobre 1961 par la police française contre les immigrés algériens sans armes, dont des centaines ont été jetés dans la Seine, a été présentée.

R.C

La revue "Naqd" publie un numéro spécial dédié aux massacres du 17 octobre 1961

La revue spécialisée en études et critique sociale "Naqd" a publié récemment un numéro spécial dédié aux massacres du 17 octobre 1961 rassemblant les contributions d'historiens, sociologues et cinéastes qui abordent ces événements de différents angles. Intitulé "17 octobre 1961, entre histoire et mémoire", ce Hors-série de la revue s'ouvre sur un article de son directeur de publication, l'universitaire et historien Dahou Djerbal qui estime que les effets des manifestations du 17 octobre 1961 ont eu la même portée politique sur le déroulement de la guerre de libération que celles du 11 décembre 1960 à Alger. Dans son article intitulé "l'émergence des peuples-sujet", Dahou Djerbal revient sur les prémices de ces manifestations qui se sont imposées depuis la base avant d'être encadrées par l'organisation de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN). Il aborde également brièvement le déroulement des événements. Le politologue français et spécialiste de l'histoire coloniale, Olivier Le Cour Grandmaison, apporte également sa contribution dans un article intitulé "de la connaissance à la reconnaissance" dans lequel il estime "singulier" d'avoir à rappeler, soixante ans après les massacres, "les causes et les conséquences, les responsables et les divers raisons qui ont longtemps favorisé l'occultation et l'oubli de ce crime d'Etat". Pour sa part l'historien britannique Jim House, auteur avec son compatriote Neil MacMaster de "Octobre 1961. Les algériens, la terreur d'Etat et la mémoire", s'inscrivent pour sa part aux manifestations de femmes algériennes à Paris le 20 octobre 1961 pour protester contre le couvre-feu, les violences et arrestations qui avaient eu lieu quelques jours avant. Jim House estime que les manifestations du 20 octobre appartiennent à une séquence historique qui a débuté avec les mobilisations urbaines pro-indépendantistes de décembre 1960. Il préconise également des travaux de recherches supplémentaires sur les mobilisations en dehors de Paris. Neil MacMaster historien du colonialisme français et britannique, relève, pour sa part, que les vies sociales, culturelles et politiques des activistes français de gauche, des noirs américains et des cadres du FLN s'entrecroisaient dans une petite zone du centre de Paris dans les années 1950. Mehdi Lallaoui, président de l'association "Au nom de la mémoire" et réalisateur du documentaire "Le silence du fleuve" en 1991, dénonce "soixante ans d'occultations et de dénis". Ce numéro de la revue Naqd rapporte également les effets des manifestations du 17 octobre 1961 dans les prisons de France dans un témoignage de Moussa Keballi, responsable des premières cellules du FLN à Paris, en plus d'un témoignage de Nicole Rein, membre du collectif des avocats du FLN, qui dénonce "le racisme, la torture et l'impunité de la police".

R.C

Nâama: exposition de peinture sur la ville d'Aïn Sefra

Une exposition de peinture a été inaugurée jeudi à Aïn Sefra (Nâama), mettant en exergue les beaux paysages et l'histoire authentique de cette ville du Sud du pays. L'exposition a été mise sur pied au niveau de l'annexe de la Maison de la Culture "Baghdadi Belkacem" à l'initiative de l'Association culturelle "Safia Kettou" à l'occasion de la commémoration du 117^e anniversaire de la mort de l'écrivaine Isabel Eberhardt. Les œuvres exposées sont constituées de créations et de dessins de l'artiste plasticien Laghrari Abdelkader, natif d'Aïn Sefra, qui s'est inspiré des paysages de l'ancien ksar de Sidi Boutkhalil et les sites historiques et archéologiques de la région. L'artiste a abordé dans ses tableaux des pans de l'histoire nationale comme la résistance populaire de Cheikh Bouamama dans le sud-ouest (1881-1908), les sacrifices du peuple Algérien durant la Guerre de libération nationale, les exactions de l'armée française à travers les lignes de la mort Chalfe et Morice, installées le long de la bande frontalière dans une tentative d'entraver le cours de la lutte armée. L'artiste plasticien a souligné qu'il tend à travers ses œuvres "à promouvoir le patrimoine et les richesses de la région et faire connaître son histoire ancienne". Outre cette exposition, les visiteurs peuvent également découvrir des ouvrages d'histoire consacrés notamment à l'étude des manuscrits anciens, des fossiles et des gravures et inscriptions rupestres découvertes dans la région. Le programme de commémoration de la mort de l'écrivaine Isabel Eberhardt (1877-1904) comprend également la présentation d'un livre d'Ahmed Derdour consacré à cette femme de lettres et à sa relation avec la ville d'Aïn Sefra, a précisé le président de l'Association "Safia Kettou", Abdelkader Dif Allah.

R.C

Oum El Bouaghi : Journées cinématographiques du film du patrimoine du 26 au 29 octobre

La Maison de la culture "Nouar Boubekeur" d'Oum El Bouaghi abritera, du 26 au 29 octobre courant, "les journées nationales cinématographiques du film du patrimoine" qui verront la participation de 19 œuvres. Organisée par l'Organisation algérienne du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat, cette

manifestation prévoit la projection de films sur le patrimoine matériel et immatériel algérien. 19 œuvres de réalisateurs de différentes wilayas du pays, à l'instar de M'sila, Annaba, Mostaganem, Relizane, Tizi Ouzou et Tlemcen sont en lice pour le prix du "meilleur court métrage documentaire". Présidé par le réalisateur Mohamed Hazouli,

le jury est composé du scénariste Smail Soufrit et l'actrice Nidhal Djazairi. En marge des projections, des conférences sont prévues sur le cinéma du patrimoine ainsi que des ateliers de formation destinés aux étudiants de l'Institut de l'information et de la communication de l'Université d'Oum El Bouaghi. Les organi-

sateurs ont programmé une exposition sur le matériel du cinéma pour faire connaître les techniques de tournage. Ces journées nationales cinématographiques du film du patrimoine ont pour objectif de faire connaître le patrimoine algérien à travers le cinéma, l'image et la photographie.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 362

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Fait un tabac !2 Ne sont pas tout à fait du même tabac...3 Mouvements d'art.4 Chef africain.- Vieil instrument en roseau.5 Vieil instrument en topo.- Dans les Marches.6 Billet pour l'ordre.7 Ne donne pas vraiment dans l'assurance !- Jeu d'homme.8 Chef cosaque.- Labiée.9 Rangée sous l'éon.- Vers littéraire.10 Ont de l'écho.

Verticalement

1 Ruban d'eau.2 Fusil d'eau.3 Ne font pas jeu égal.4 Abréviation du dico.- Dans la gamme.5 Fût montre.- Près de Trente.6 Son ouverture nous amène aux échecs.- Fumoirs.7 Commune valencienne.- Métal de transition.8 Passérisforme.9 Se faisait mouliner.- En 61 ou a sa table.10 Auvergnats.

Mots croisés grille N° 362

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Algue.2 Bénédictins.3 Bricoles.4 Elle n'aurait pas pu jouer le rôle de l'Avare 5 Dans la gamme.- Celle-là, on l'a à l'oeil 6 Holostéen.- Vieil homme de fête.7 Marais, en partie.- Romains.8 En Finlande.- Telle une fasce d'écu.9 Soleils de l'église.10 Francs ou papillons.

Verticalement

1 Change de ton.2 Fait battre le coeur de Dixie.3 On peut vraiment compter sur lui.- Métal pauvre.- Pronom.4 Sont dans la production de masse.5 Dieu égyptien.- Est suisse ou au parfum.6 En 86.- Est permis.7 Commune néerlandophone, en VO.- Pronom.8 Cité indonésienne.- La France des bas-fonds...9 Le grand dieu y monte.- Cours anglais.10 Charentaise ou en culotte, selon le sens.- Ecrivain allemand.

"LE PARADIS SERA SATISFAIT DE TOI LORSQUE TU ACCOMPLIRAS LES OBLIGATIONS, L'ENFER S'ÉLOIGNERA DE TOI LORSQUE TU DÉLAISSERAS LES PÉCHÉS, ET L'AMOUR [D'ALLAH] NE SERA SATISFAIT DE TOI QUE LORSQUE TU DÉPENSERAS DE TA PERSONNE."
- SOURCE : [LES MÉDITATIONS D'IBN AL-QAYYIM]

Ça s'est passé un...23 Octobre

1942: La seconde bataille d'El-Alamein



Le 23 octobre 1942, durant la seconde guerre mondiale, la VIIIe armée britannique du général Montgomery oblige l'Afrikakorps du maréchal Rommel à reculer à El-Alamein.

1981: La conférence Nord-Sud au Mexique



Le 23 octobre 1981, réunion au Mexique, à Cancun, de 22 chefs d'Etats pour mettre en place un dialogue entre les pays du Nord et les pays du Sud.

2011: Le premier scrutin en tunisie après Ben Ali



Le 23 octobre 2011, 9 mois après la chute de Zine el-Abidine Ben Ali, à la suite d'une révolution populaire, les Tunisiens élisent une assemblée constituante.

Mots Fléchés N° 362

DÉMENCE	PERDIS MON TEMPS BLOQUÉE	PIEDS A RAFLES ÉTOFFE INDIENNE	IDOLÂTRE	CHAÎNE EN EUROPE ROHMER FAMILIER	TERREUR D'URSS ÂME DU SAHARA	FEMMES DE CULTE QUALIFIE UNE ÉCOLE
CÉRULÉEN			FAIRE EXCEPTION ESTIME			
TUANT PENSEES VAGUES						VISITEUR AU CINÉMA DESSOUS
APPARAIS BERGERIE EN PROVENCE			ARTICLE DE VOYAGE QUARTERON		UN COURS HOMME AU BÉRET	
	OUBLIE			ANCIEN IRLANDAIS PREND PAR LA MAIN		
MONDE DES HOMMES CONFIEE			SOCIÉTÉS POUSSER UN CRI DE CERF			
		MAMAN DE GORETS DÉTRUISIMES			D'ORIGINE AFRICAINE	PORTES DE GARAGE
FEMME QUI S'IMPOSE	QUELLE GALÈRE! VERT OU NOIR			VALLEE ARBRE AU FEUILLAGE OODRANT		
			NAVIRE ANCIEN CRI DU BEAGLE		ENNUI	VESTIGE
FARCIE	EXÉCRÉ DOUÉ POUR LES LETTRES		BARRER FILTRÉS			SAISONS AGRÉABLES
			DIVINE NOURRICE	CHRÉTIEN D'EGYPTE		
DÉFALQUE	FÈDULE DU MANIOC UN AGENT DE ROI				POSSEDE VILLE DU COMTAT VENAISIN	
	APPROVISIONNE FIXAT A DEMEURE			PURIFIEE TOURMENTE		
HOMME DE L'ARÈNE CITE DES AMOUREUX			GRANDES SURFACES FROTTAS RUDEMENT			
			ACTION QUI RAVIT MOT DE PROPRIÉTÉ		DANGER QUI NOUS GUETTE	IRIDACÉES
DONNÂT DES COUPS DE LANGUE	BRUIT DE CHUTE	ELEGANT VIEILLÔT FACILE A BRAQUER			LETTRE DES GRECS	
		LE DOS AU MUR BATELIER BIBLIQUE				DEVISE DES GENS DU NORD
QUELQU'UN QUI VIT AU LARGE EN AVANT			LAIZES		PATRON DU BOUFFON ENCORE CELA!	
		INTÉGRAL			NOURRIT LE CUIR	
ARRIVÉE A SON TERME			ÉLÉMENTS DE LA FLEUR			

Mots mêlés

A B D O M E N M O E X P I B I
R I O T I B U S E E G E B O T
S U N I M R E T D R R P I N E
U A N F O R A N I M A L L U M
B M I F A P I N V C T U A S C
I U T M E R C M E D I M C U R
N T A U H O C U O C S F R M U
M A L D G S B T M J S S E O M
O M L N N P N A U A U D D D E
A I I E V E T O V S N N O U F
N T V R M C G I P A E N I L A
O L U E M T D A T A L E A O E
S U M F S U L A M S A I L A R
T I C E F S I T A S T I B I A
T M I R E T N I M U M I X A M

ABDOMEN
AGENDA
ALEA
ALIAS
ALIBI
ALINEA
ANIMAL
BONUS
CREDO
CURSUS
DEFICIT
DIVA
FEMUR
FORUM
GRATIS
IDEM
INCOGNITO
INDEX
INFARCTUS
INTERIM
ITEM
JUNIOR

LAPSUS
LATIN
LAVABO
MALUS
MAXIMUM
MEMENTO
MODULO
OMNIBUS
PEPLUM
PROSPECTUS
REFERENDUM
SATISFECIT
SCENARIO
SUBITO
TANDEM
TERMINUS
TIBIA
ULTIMATUM
VETO
VIDEO
VILLA

Le transport public par bus assuré jusqu'à minuit

L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé jeudi dans un communiqué la prolongation des horaires de son service de transport par bus jusqu'à minuit. "Conformément à la décision annoncée par les hautes autorités portant sur la levée totale du confinement à partir du 20/10/2021 pour une durée de 21 jours, l'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger informe son aimable clientèle que le service de transport de nuit sera assuré jusqu'à 00:00", est-il indiqué dans le communiqué. L'Etusa a souligné dans son communiqué l'obligation du port du masque et du respect du protocole sanitaire tout au long du trajet.

ILLIZI (INTEMPÉRIES)

Deux personnes secourues par hélicoptère de l'ANP

Deux (2) personnes, qui étaient encerclées par les eaux en crue de l'Oued Illizi, ont été secourues par un hélicoptère mobilisé par l'Armée nationale populaire (ANP). Les forces hélicoptères se sont aussitôt rendues sur les lieux pour sauver des crues de l'Oued les deux personnes, un ressortissant de nationalité africaine, et un élément de la protection civile qui intervenait dans une opération de secours, avant de les prendre en charge et de leur prodiguer les premiers soins. Les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Illizi sont également intervenus pour prêter main forte aux passagers d'un bus à destination la wilaya de Djinet, qui a dérapé et a été emporté par les crues de l'Oued Tasset sur la RN-3. Les fortes chutes de pluie qui se sont abattues sur la wilaya d'Illizi depuis mercredi ont été à l'origine de l'isolement de certaines localités et de la perturbation de la circulation suite à des débordements d'Oueds. Face à ces intempéries, les services de la Protection civile ont lancé un appel en direction des

citoyens pour faire preuve de vigilance et s'éloigner des berges et lits des Oueds.

COMMERCE (COMPTES DU CNRC)

La quote-part des résultats fixée à 30%

La quote-part des résultats des comptes de fin d'année du centre national du registre du commerce (CNRC) au profit des agents de contrôle du commerce a été fixée à 30 %, selon un arrêté ministériel publié au Journal officiel (JO) n° 77. Signé par le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, le 29 juillet 2021, cet arrêté a pour objet de fixer la quote-part des résultats des comptes de fin d'année du CNRC versée au compte d'affectation spéciale n° 302-122 intitulé "Fonds de revenus complémentaires en faveur du personnel des enquêtes économiques et de la répression des fraudes". Cette mesure vient en application des dispositions de la loi de Finances complémentaire pour 2021, notamment son article 40.

LA NATION

Samedi 23 Octobre 2021

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:50	12:41	15:44	18:07	19:28

Météo

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	25
Tiaret	☀️	24	Béjaïa	☀️	25
Constantine	☀️	24	Oran	☀️	26

BMS

Pluies sous forme d'averses orageuses dans plusieurs wilayas du pays

Des pluies sous formes d'averses orageuses accompagnées localement de chutes de grêle affectent plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays à partir de la soirée de ce vendredi, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les wilayas concernées par ce BMS de niveau de vigilance "Orange", sont Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Bouira, Médéa, Blida et Ain Defla, précise la même source, ajoutant que les quantités de pluies prévues sont estimées entre 20 et 30 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm, durant la validité du BMS qui court du vendredi à 18h00 au samedi à 23h00. Les wilayas de Tiemcen, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane, Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Naâma, El Bayadh, Laghouat et Djelfa sont, elles aussi, concernées par ce BMS, dont les quantités de pluies prévues sont estimées entre 20 et 25 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 30 mm, durant la validité de ce bulletin spécial du vendredi à 21h00 au samedi à 21h00.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

84 nouveaux cas, 61 guérisons et 03 décès

Le nombre des nouveaux cas au coronavirus reste sous la barre des 100 contaminations par jour. Le bilan publié hier par le ministère de la Santé fait état de 84 nouveaux cas, 61 guérisons, et 03 décès, selon un communiqué du

ministère de la Santé. 13 personnes sont hospitalisées en soins intensifs. Selon la même source, le total des nouveaux malades contaminés au coronavirus en Algérie s'élève à 205680 cas, le nombre des décès a atteint 5883 cas.

CYCLISME

Le Grand Prix international de la ville d'Alger en mars 2022

Le Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger se tiendra au mois de mars 2022 avec la participation de nombreuses formations étrangères qui seront invitées à y prendre part, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

"Le programme, le parcours et les autres modalités organisationnelles seront fixés ultérieurement", a indiqué un communiqué de la FAC, précisant que cette décision a été prise à l'issue d'une réunion regroupant le président de la FAC, Khireddine Barbari, le directeur de la Jeunesse, des Sports et de Loisirs d'Alger (DJSL), Sofiane Ounte-

ghar et le président de la Ligue d'Alger de cyclisme (LAC), Hacene Begag. "Il a été mis l'accent sur la nécessité de soutenir les clubs de la capitale en moyens financiers et matériels", a ajouté l'instance fédérale.

L'organisation de la finale de la Coupe d'Algérie cadets prévue vendredi et samedi à Sidi Abdellah (Alger), le festival des jeunes qui aura lieu le 12 et 13 novembre 2021 ainsi qu'un challenge national ont, également, été abordés lors de cette réunion, marquée par la volonté des trois parties de remettre le cyclisme sur de bonnes rails dans la wilaya.

RUSSIE

Sept morts dans l'incendie d'une usine d'explosif

Sept personnes sont mortes et neuf autres portées disparues dans l'incendie d'une usine de fabrication d'explosifs dans la région russe de Riazan, à environ 200 km au sud de Moscou, ont annoncé, hier, les secours. "Un incendie a éclaté à l'issue d'un processus technologique (...). Sept personnes sont mortes, une a été hospitalisée et le sort de neuf autres personnes reste inconnu", a précisé le ministère des Situations d'urgence dans un communiqué. L'incident s'est produit

dans une usine spécialisée dans la fabrication d'explosifs industriels à destination civile, selon la même source. Plus de 170 secouristes ont été dépêchés sur les lieux pour maîtriser l'incendie. "Rien ne menace la population" des localités voisines, a souligné le ministère. L'incendie aurait été causé par une "violation des processus technologiques" et des "normes de sécurité", selon une source au sein des forces de l'ordre, citée par l'agence de presse Interfax.

L'historien Omar Carlier n'est plus

L'historien Omar Carlier est décédé hier à Paris après une longue maladie. Ayant été depuis l'indépendance de l'Algérie jusqu'aux années 1990 l'un des piliers du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran. Il a également enseigné à l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne et à l'université Paris Diderot. Il s'est particulièrement intéressé dans ses travaux à l'histoire sociale de l'Algérie qu'il a interrogée de l'intérieur, c'est-à-dire à travers les archives et les lieux où elle s'est produite. Il a proposé une lecture de l'histoire de l'Algérie et plus large-

ment du Maghreb à la fois critique et porteuse d'une vision solidaire et sans cesse renouvelée car, estime-t-il, « l'historien est un éternel recommencement ». Il a écrit de nombreux articles scientifiques sur des questions diverses se rapportant à l'histoire de l'Algérie et du Maghreb ainsi que plusieurs livres dont Larbi Ben M'hidi: l'homme des grands rendez-vous qu'il a cosigné avec El Hachemi Trodi, Espaces maghrébins, la force du local ? avec Jacques Berque. Le Cri du révolté: Imache Amar, un itinéraire militant. L'histoire, écritures et libérations: autour de Mohammed Harbi et bien d'autres.

SELON UN RAPPORT DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS AMÉRICAINS

Le réchauffement climatique menace la stabilité mondiale



Le réchauffement climatique menace la stabilité mondiale, selon un rapport des services de renseignement américains qui prévoient un risque croissant de conflits dus à la raréfaction de l'eau et aux mouvements migratoires après 2030. "Les tensions géopolitiques vont probablement s'aggraver car les pays auront des différends sur la façon de réduire les émissions à effet de serre pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris", indique jeudi le renseignement américain à quelques semaines de la conférence mondiale sur

le climat COP26 prévue à Glasgow début novembre.

La fonte des glaces dans l'Arctique "amplifie déjà la concurrence stratégique pour l'accès à ses ressources naturelles", note ce rapport qui présente les conclusions de l'ensemble des services américains de renseignement. Ailleurs, avec la hausse des températures et des épisodes météo plus extrêmes, "il y a un risque croissant de conflits au sujet de l'eau et des migrations, notamment après 2030".

La plupart des pays "seront confrontés à des choix économiques difficiles et vont probablement compter sur des avancées technologiques pour réduire rapidement leurs émissions, mais plus tard", indiquent les services de renseignement, prévenant que les techniques de géo-ingénierie, qui visent à manipuler et à modifier le climat et l'environnement, risquent d'être une autre source de conflit. Un pays pourrait ainsi "tester unilatéralement pour déployer des technologies solaires à grande échelle pour

contrer les effets du changement climatique s'il considère que les autres efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius ont échoué", expliquent-ils. "Sans un accord international sur ces technologies, nous considérons qu'un tel effort unilatéral se retournerait" contre ce pays.

Après 2040, les pays les moins avancés seront les moins capables de s'adapter au changement climatique, ce qui va "accroître le risque d'instabilité voire de guerre civile dans ces pays", ajoutent-ils, avant d'identifier 11 pays considérés comme particulièrement à risque : l'Afghanistan, le Myanmar, l'Inde, le Pakistan, la Corée du Nord, le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Nicaragua, la Colombie et l'Irak.

Ces pays "sont extrêmement vulnérables aux effets physiques (du changement climatique) et n'ont pas la capacité de s'y adapter", indiquent les services de renseignement, suggérant de les aider à s'adapter pour réduire les risques potentiels pour la sécurité des Etats-Unis.

SÉTIF

Saisie de près de 30 kg de kif

Près de 30 kg de kif traité ont été saisis et un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue a été démantelé par les services de la Sûreté de wilaya de Sétif, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité. Les vastes investigations engagées ont permis d'identifier deux (2) individus, qui ont été mis sous surveillance jusqu'à leur interpellation en flagrant délit à bord de deux véhicules de tourisme, dans le quartier Bizar au centre-ville, en possession d'une première quantité de drogue et de comprimés psychotropes, a-t-il souligné. La perquisition des domiciles des concernés par les enquêteurs a permis de saisir cette quantité de kif traité, qui était bien cachée, en plus de deux voitures de luxe utilisées dans leurs activités criminelles, a-t-on ajouté. Les deux mis en cause ont été transférés au siège de la brigade, a-t-on noté, indiquant qu'une enquête a été ouverte au sujet de cette affaire.

BATNA

3 morts et 5 blessés dans un accident de la circulation

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et cinq (5) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi sur le tronçon de la RN-77 reliant les villes de Batna et Merouana près de Nafila dans la commune de Hidoussa, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la direction de la Protection civile. Une violente collision entre une voiture et une ambulance relevant du secteur sanitaire de Merouana a causé la mort sur place de trois personnes âgées entre 34 et 77 ans, a-t-on indiqué. Les élé-

ments de la Protection civile ont évalué les blessés âgés entre 20 et 48 ans vers le CHU de Batna, selon la même source. Les dépouilles des victimes décédées ont été transportées vers la morgue du même établissement de santé, est-il précisé. Les services de la Protection civile ont mobilisé deux camions d'intervention et cinq ambulances pour la prise en charge des victimes, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.